



Saint-Genès-Champagnelle



Bulletin Municipal
Juin 2011 - N° 119

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

..... page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS

CARNET DE BORD pages 4 et 5

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL page 6

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS page 6

TRAVAUX

QUARTIER DE LA VIGÉRAL À FONTFREYDE page 7

TRAVAUX DE PRINTEMPS

DANS NOS VILLAGES page 7

POINT D'EAU AU CIMETIÈRE

DE SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE page 7

TOITURE ANCIENNE ÉCOLE DE FONTFREYDE page 7

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À THEIX page 7

ÉCONOMIE ET FINANCES

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ pages 8 et 9

ACTUALITÉS

RÉUNIONS DE MI-MANDAT page 10

AGENDA 21

SEMAINE 21 : LA BIODIVERSITÉ page 11 à 13

NATURE 2000 POUR LA PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ page 13

PLAN LOCAL D'URBANISME pages 14 et 15

INAUGURATION DU PARCOURS
D'ORIENTATION À L'IME page 15

"MOISSON DU CŒUR" ORGANISÉE
PAR LE CCAS page 15

LE MOT DU GARDE-CHAMPÊTRE page 16

LA GENDARMERIE MET EN GARDE
CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ page 16

CULTURE pages 18 et 19

• Exposition de photographies

• Journées du patrimoine

• Festival "Les Automnales"

• École de musique intercommunale de Ceyrat – Aydat
Saint-Genès-Champanelle – SICAS

LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE page 18

SIGNATURE CONVENTION CPIE page 18

NOMINATION page 18

CLERMONT COMMUNAUTÉ

ACTION EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT PRIVÉ - PACT-ARIM page 19

MÉDIATHÈQUE CHAMFORT page 19

CONSEIL GÉNÉRAL

SATESE - JOURNÉE D'INFORMATION page 20

INRA

L'INRA A PARTICIPÉ À LA SEMAINE 21
DE L'AGENDA 21 page 20

LA POSTE

VISITE DU CENTRE DE DISTRIBUTION
DU COURRIER page 21

POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ
ET LA QUALITÉ DE SERVICE page 21

LA POSTE DE ST-GENÈS-CHAMPANELLE page 21

VIE ASSOCIATIVE

OFFICE CHAMPANELLOIS page 22

FORUM DES ASSOCIATIONS page 22

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS page 22

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMR page 23

AMICALE LAÏQUE DE NOTRE PAYS page 23

COMITÉ DES FÊTES DE LASCHAMPS page 24

COMITÉ DES FÊTES DE MANSON page 24

COMITÉ DES FÊTES DE BERZET page 24

COMITÉ DES FÊTES DE THÈDES page 24

LE RCSGS EN PROMOTION D'HONNEUR
POUR LA SAISON PROCHAINE page 25

ÉCOLE DE RUGBY : CHAMPION D'Auvergne page 25

CONCOURS PÉTANQUE page 25

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES page 26

UNE AFFAIRE DE CHŒURS page 26

Auvergne Mainpat Tibet page 27

LES ENFANTS AVANT TOUT page 27

ESPOIR ET SOLIDARITÉ page 27

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG page 28

• Une médaille pour la présidente

• Les prochaines collectes

• Les voyageurs au grand cœur

• Le parcours du donneur

A VOTRE SERVICE

..... pages 25 et 26

Photos de couverture : Semaine 21 : pâturage INRA, "hôtel" à insectes du CPIE, faune et flore champannelloises

Crédit photos : Loris Sacchetto – Béatrice Boudet

Directeur de publication : Roger GARDES

Responsable d'édition : Alain BOUDET

Régie publicitaire : Ets Drouin – Tél. 04 73 26 44 50

Réalisation – Impression : Imprimerie des Dômes – Tél. 04 73 15 09 70

Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.



LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,



Même si l'actualité générale n'est pas toujours très réjouissante nous devons cependant continuer à agir avec conviction pour la défense des valeurs qui sont les nôtres afin d'améliorer autant que faire se peut la vie quotidienne de nos concitoyens. C'est pourquoi nous venons d'organiser 8 réunions publiques qui, au milieu de notre mandat, nous ont permis de vous rencontrer et de mieux cerner vos attentes. Je remercie, au nom de toute l'équipe municipale, ceux qui ont accepté d'y participer ou se sont excusés compte tenu d'engagements antérieurs.

Nous avons pu ainsi vous présenter plus en détail, et en complément des explications que nous vous donnons régulièrement dans notre bulletin municipal, les grands dossiers concernant la commune et le bilan des principales actions engagées depuis 3 ans. Nous allons maintenant intégrer les remarques que vous nous avez faites afin d'améliorer encore notre action au cours des 3 prochaines années mais il est réjouissant de constater qu'aucune des grandes décisions que nous avons été amenés à prendre n'a été contestée.

Parallèlement à ces réunions l'action municipale ne s'est pas arrêtée et quelques dossiers importants ont bien avancé. L'Agenda 21 est maintenant finalisé et officiellement présenté. Il s'organise autour de 21 actions souvent ambitieuses et chaque année nous ferons le point sur ce qui a été réalisé au cours de l'exercice écoulé. La semaine 21 qui vient de connaître sa première édition a été une réussite et elle sera reconduite à l'avenir. Je tiens à remercier en particulier le comité consultatif qui sous la conduite de **Nadine Imbaud**, adjointe responsable de ce secteur, nous a permis de bien avancer. Merci encore à tous ceux qui, de manière plus ponctuelle, ont participé et nous ont encouragés à progresser.

Cet Agenda 21 a été conçu en relation étroite avec la mise en place de notre Plan local d'urbanisme. Ce dossier très lourd qu'**Elisabeth Jeannel** pilote avec compétence et disponibilité, approche maintenant de sa finalisation. Le projet voté par le Conseil municipal à l'unanimité a été adressé aux personnes publiques associées et l'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra faire ses remarques est actuellement prévue du 11 juin au 12 juillet. Si tout se passe comme prévu le PLU devrait être définitivement arrêté en fin d'année. Il sera alors le texte de référence pour accorder toutes les autorisations concernant l'urbanisme au cours de la prochaine dizaine d'années. Les travaux d'aménagement de notre territoire suivent aussi leur cours normal, avec notamment le gros chantier du chemin de la Combe à Fontfreyde mais aussi un programme de voirie conséquent et correspondant à des attentes nombreuses. Les actions d'entretien des bâtiments communaux et des réseaux se poursuivent avec une attention particulière portée à l'alimentation en eau potable compte tenu de la période de sécheresse que nous rencontrons. Les nouveaux locaux du Centre communal d'action sociale vont se concrétiser et la réflexion sur une éventuelle création de classe au groupe scolaire s'affirme.

La vie culturelle et associative connaît toujours un temps fort en juin et déjà les projets de l'automne se dessinent. Nous notons beaucoup de satisfaction dans ce domaine et en particulier la montée de notre équipe de rugby à un niveau encore jamais atteint par le club.

Félicitations à tous ceux qui s'investissent avec conviction dans ces différents secteurs mais aussi au nouveau Conseil municipal d'enfants qui sous la houlette de son jeune maire **Augustin Chassang** va apprendre la citoyenneté et concrétiser ses projets.

Bon été à toutes et à tous.

Votre maire, Roger Gardes
Président du Parc des Volcans
Vice-président de Clermont Communauté

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Gardes'.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Carnet de Bord



Les élus et la directrice devant les boîtes postales du Centre de Distribution de Beaumont

1^{ER} AVRIL

- Comité syndical du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désènard)

2 AVRIL

- Représenter la commune au tracking de Berzet (G. Dellavedova, A. Boudet)
- Réunion concernant l'installation d'un point d'eau (C. Vial, C. Mestayer)

4 AVRIL

- Réunion de concertation sur les relations entre les règles d'urbanisme et la charte du Parc (R. Gardes)

5 AVRIL

- Réunion concernant le site des Côtes de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Rencontre avec certains enseignants de l'école élémentaire concernant l'utilisation du complexe sportif (R. Gardes)

6 AVRIL

- Présentation de la réforme territoriale par l'Association des Maires de France à Cébazat (R. Gardes)
- Conseil d'administration de l'ORACLE à Clermont-Ferrand (N. Imbaud)

7 AVRIL

- Réunion du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) (A. Désènard, C. Barboiron, M. Fayet)
- Réunion du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) (A. Désènard)

8 AVRIL

- Réunion de Natura 2000 à Saurier (A. Boudet)
- Conférence de Géosciences sur le développement durable au CPIE (Centre permanent d'initiation à l'environnement) (N. Imbaud)
- Election du Conseil municipal d'enfants (N. Imbaud, I. Boissy, M. Barnerias)
- Commission Finances à Clermont Communauté (Y. Chauvet)

11 AVRIL

- Rencontre avec la directrice du secteur de Beaumont concernant la distribution du courrier par la poste (R. Gardes, G. Dellavedova)
- Conseil d'administration de l'Office champannois (G. Dellavedova, P. Vieira)
- Préparation du budget du SMGF (Syndicat Mixte de Gestion Forestière) (Y. Chauvet)

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions : Clermont Communauté, commissions communautaires, conseils d'administration et assemblées générales associatives de la commune. Parallèlement, se tiennent de nombreuses commissions municipales ainsi que des rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

12 AVRIL

- Rencontre avec le cabinet d'architectes pour le projet de nouveaux bureaux du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (D. Simonneau)
- Etude des travaux du chemin de la Combe, à Fontfreyde, avec les partenaires (D. Simonneau, C. Vial)
- Mise en place d'un périmètre de protection au captage des Côtes (C. Vial)



Les élus à la journée inter-sociétaires de la Pétanque

14 AVRIL

- Réunion de Natura 2000 en mairie d'Orcines (R. Gardes)
- Concertation avec les responsables de la laiterie de Theix (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel, D. Simonneau, G. Dellavedova, C. Vial)
- Réunion de la direction départementale de la cohésion sociale pour la réglementation des centres de loisirs (A. Désènard)

15 AVRIL

- Présentation de la révision de la charte du Parc au Mont-Dore (R. Gardes)
- Préparation de la mise en place de la nouvelle CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

18 AVRIL

- Conférence des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)

19 AVRIL

- Etude de l'aménagement de la salle de motricité avec les enseignants de l'école maternelle (A. Désènard, D. Simonneau)
- Concertation de travaux à entreprendre sur les réseaux avec la laiterie de Theix (C. Vial)

20 AVRIL

- Concertation avec le notaire de la commune au sujet des dossiers en cours (R. Gardes)
- Bureau et comité syndical du Parc des volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Réunion du SISIIV (Syndicat Intercommunal de Services d'Incendie de la Vallée de l'Auzon et de la Veyre) à Saint-Amant-Tallende (Y. Chauvet)

21 AVRIL

- Rencontre avec le président de l'association locale des anciens combattants pour l'organisation d'une cérémonie du souvenir (R. Gardes)
- Réunion avec les employés communaux concernés au sujet de l'entretien et de l'utilisation du complexe sportif (R. Gardes, Y. Chauvet, D. Simonneau, G. Dellavedova, A. Boudet)
- Conseil d'administration du CPIE au sujet du renouvellement du label (N. Imbaud)

22 AVRIL

- Réflexion sur le statut des communes péri-urbaines de Clermont Communauté dans le cadre du SCOT du Grand Clermont (R. Gardes)
- Information sur la dépendance organisée par l'agence régionale de santé en présence de Madame la Ministre (A. Désènard)

26 AVRIL

- Présentation du nouveau chef de la gendarmerie de Romagnat (R. Gardes)
- Présentation de la gestion des forêts de la commune et du Parc des volcans au CESR (Conseil Economique et Social Régional) à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Rencontre avec les services du Conseil général concernant le chemin de la Combe à Fontfreyde (D. Simonneau, C. Vial)



Présentation d'une AMAP

28 AVRIL

- Commission d'attribution de logements sociaux à l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) (A. Désènard)

3 MAI

- Rencontre avec la plateforme 21 (N. Imbaud)

4 MAI

- Bureau de l'ORACLE (N. Imbaud)

9 MAI

- Conférence des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Etude du projet de charte du Parc des volcans avec les élus des communes voisines (R. Gardes)
- Réunion avec les services du département sur l'évolution du chantier du carrefour de la Cassière et sa coordination avec les travaux du chemin de la Combe (R. Gardes, Y. Chauvet, D. Simonneau, G. Dellavedova, C. Vial)
- Concertation au sujet de la DALD (Dotation d'Animation Locale Décentralisée) à Ceyrat (G. Dellavedova)
- Réunion au sujet de l'aide à domicile (A. Désènard)
- Conseil d'administration du Syndicat de l'Auzon à Cournon (A. Désènard)



Signature d'une convention avec le Comité de jumelage

10 MAI

- Remise de téléviseurs par « Ceyrat-Partage » à la MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) de Ceyrat (A. Désènard)
- Commission exploitation du SMTC (A. Désènard)
- Conseil d'administration de la SAEML de Charade (Y. Chauvet)

11 MAI

- Présentation de la nouvelle charte du Parc aux élus de communes voisines (R. Gardes)
- Travaux d'assainissement à Theix (C. Vial)

12 MAI

- Réflexion sur les « villes-portes » à Brioude (R. Gardes)
- Réunion à Clermont Communauté sur l'évolution des communes périurbaines (E. Jeannel)
- Commission Grand projet au SMTC (Y. Chauvet)
- Etude de travaux à faire au centre équestre de Saint-Genès-Champanelle avec les élus et les services de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Rencontre avec les responsables de la laiterie de Theix (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel)



Présentation de la candidature de la Chaîne des Pays au patrimoine mondial de l'UNESCO à Orcines

13 MAI

- Réflexion sur la conception de l'urbanisme dans la nouvelle charte du Parc (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'association «Espoir et solidarité» (R. Gardes, G. Dellavedova)
- Cérémonie organisée par la paroisse à l'occasion du départ du père Fonlupt (R. Gardes, A. Désènard, G. Dellavedova)

14 MAI

- Concertation avec l'AAPPMA (Association Agréée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique) des 4 sources (C. Vial)
- Visite de parcelles à redynamiser dans le cadre du SMGF (Y. Chauvet)
- Représenter la commune à Chanonat à l'occasion de la cérémonie appelant l'école maternelle « Gérard Rives » (R. Gardes)

16 MAI

- Conseil d'administration d'IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif Central) à Pélussin et inauguration des nouveaux locaux (R. Gardes)
- Commission Habitat et politique de la ville à Clermont Communauté (A. Désènard)

17 MAI

- Rencontre avec les services du Conseil général à propos des travaux communaux (D. Simonneau, C. Vial)
- Préparation du marché annuel de voirie (D. Simonneau)

18 MAI

- Commission Environnement de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Commission Culture de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Commission Développement économique de Clermont Communauté (Y. Chauvet)
- Comité syndical du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Beaumont/Ceyrat/Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, C. Vial)

19 MAI

- Réunion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (R. Gardes, A. Désènard, C. Barboiron, M. Fayet, P. Vieira)
- Assemblée générale du CPIE de Theix (N. Imbaud)
- Commission Communication à Clermont Communauté (A. Désènard)
- Conseil d'administration de la SAEML de Charade (Y. Chauvet)

20 MAI

- Rencontre avec les élus de Riom Communauté (R. Gardes)
- Inauguration d'un espace naturel sensible « tourbières de Jouvion » à Saint-Donat avec les élus locaux et le Conseil général (R. Gardes)

21 MAI

- Réunion de l'union départementale des CCAS à Cournon (A. Désènard)

22 MAI

- Assemblée générale de la société de chasse « La Champanelloise » (R. Gardes)

24 MAI

- Commission Aménagement du territoire de la Fédération des Parcs naturels régionaux à Paris (R. Gardes)
- Etude de l'alimentation en eau potable dans le secteur du chemin de la Combe (C. Vial)

25 MAI

- Bureau de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux à Paris (R. Gardes)
- Travaux d'assainissement à Theix (C. Vial)
- Commission Finances à Clermont Communauté (Y. Chauvet)

26 MAI

- Comité de pilotage de la révision de la charte du Parc avec l'ensemble des partenaires à Murat (R. Gardes)
- Information au sujet de l'assainissement avec le Conseil général (A. Boudet)
- Bornage à Berzet (A. Boudet)
- Comité syndical du SMTC (A. Désènard)

27 MAI

- Concertation avec le Conseil régional au sujet de la création d'un atelier rural d'urbanisme (R. Gardes)
- Etude d'un contrat d'entretien et de restauration des cours d'eau à Clermont Communauté (N. Imbaud)

28 MAI

- Rencontre avec la directrice de l'école maternelle au sujet de l'évolution des effectifs (R. Gardes, A. Désènard)
- Conseil municipal d'enfants (I. Boissy, A. Boudet)

30 MAI

- Concertation avec le centre de loisirs de Royat en vue d'une convention (A. Désènard)
- Rencontre avec les services du Parc des volcans au sujet des économies d'énergie (N. Imbaud)

31 MAI

- Inauguration du programme culturel « Explosives du Parc » à Montlosier (R. Gardes)



Commission urbanisme

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire le 16 juin 2011, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité.

- **Procéder à l'élection** des 7 délégués qui participeront aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011.
Ont été élus : Roger Gardes, Agnès Désènard, Yves Chauvet, Daniel Simonneau, Elisabeth Jeannel, Nadine Imbaud, Guy Dellavedova.
- **Accepter** la rectification de la délibération sur la vente des 2 terrains de Champeaux.

Et les 4 suppléants : Alain Boudet, Christophe Vial, Maguy Barnérias, Gilles Garraud.



Le conseil vote les grands électeurs

■ Conseil municipal d'enfants

Les élections du Conseil municipal d'enfants ont eu lieu les 8 et 9 avril de cette année. Trois bureaux de vote ont été ouverts : au collège de Ceyrat pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, à l'école élémentaire pour les élèves de Cours Moyen et en mairie pour les élèves habitant la commune mais ne fréquentant pas l'école de Saint-Genès-Champanelle ou le collège de Ceyrat.

127 enfants étaient inscrits sur les listes électorales (62 collégiens, 64 élèves de l'école élémentaire et 1 élève d'un collège autre que Ceyrat).

Douze candidats se sont présentés à ce suffrage (8 élèves de CM, 2 élèves de 6^{ème} et 2 élèves de 5^{ème}) dont trois élus sortants.

Ces élections se sont déroulées selon les pratiques et les modalités courantes. Il a fallu expliquer les règles en vigueur pour une élection et le vocabulaire concernant cet acte citoyen : scrutin, dépouillement, isoloir, urne, émargement, carte d'électeur, bulletin nul ou blanc.

Le dépouillement a eu lieu le samedi 9 avril en mairie en présence du maire et des conseillers adultes, du Conseil municipal d'enfants en fonction, des parents, des enfants. Ont été élus :

Corentin Benoit, Augustin Chassang, Mathilde Chemin, Lola Cochard, Benjamin Dhumes, Félix Dhumes (réélu), Cécile Gardy, Lee Maymat, Alexandre Ondet (réélu), Adrien Paillé (réélu), Florian Sicard, Anaëlle Vazeille.

La mise en place officielle du Conseil municipal d'enfants s'est déroulée le samedi 16 avril en présence du maire, des conseillers adultes, des parents d'élèves.

La séance a été présidée par Roger Gardes puis par Augustin Chassang, élu maire du Conseil municipal d'enfants dès le premier tour. Ce dernier prenait alors la présidence du Conseil et procédait à l'élection des adjoints :

- **Anaëlle Vazeille**, adjointe à la communication
- **Florian Sicard**, adjoint aux travaux
- **Corentin Benoit**, adjoint aux finances

Félicitations à tous pour l'intérêt et la motivation dont ils ont fait preuve.

Remerciements à M. Paptic, principal du collège, Géraldine Marion, directrice de l'école, Claudine Leprat, Magaly Geffroy, pour leur implication dans l'organisation de ces élections.

La première séance de travail a eu lieu samedi 27 mai : les enfants ont visité les locaux de la mairie et rencontré les conseillers municipaux qui ont expliqué leurs domaines d'activités.

Nos maires



Le maire du Conseil d'enfants entouré de ses adjoints



L'ensemble du Conseil municipal d'enfants



Agnès Désènard, 1^{ère} adjointe, présente les locaux du CCAS et de l'ADMR

TRAVAUX

■ Quartier de la Vigéral à Fontfreyde

Des travaux d'envergure de voirie et sur le réseau d'eau potable sont en cours de réalisation sur le quartier de la Vigéral à Fontfreyde.

Ces travaux qui s'ajoutent à ceux engagés par le Conseil général consécutifs à la refonte du tronçon de la RD 2089 entre le carrefour de la Cassière et le rond-point de Theix, ont pour but d'élargir le chemin de la Combe, de collecter une partie des eaux pluviales de la voirie, d'améliorer la visibilité et d'enfouir les réseaux secs (électricité, éclairage et télécommunications).

L'ensemble du réseau d'eau potable est entièrement renouvelé sur ce secteur. La nouvelle conduite, dimensionnée aux besoins d'aujourd'hui, sera située sur le domaine public et non plus en propriétés privées comme précédemment. Ces travaux nécessitent la reprise d'un grand nombre de branchements d'eau chez les particuliers.



Aménagements du chemin de la Combe

■ Toiture ancienne école de Fontfreyde

En avril et mai les travaux de rénovation de la toiture de l'ancienne école de Fontfreyde ont été réalisés.

Une grande partie de la charpente existante a été changée et l'ancienne couverture en ardoise a été remplacée par de la tuile en terre cuite noire. La zinguerie a été refaite dans les zones concernées.

Les problèmes récurrents de fuites dans le bâtiment devraient être résolus pour quelques années et nous permettre de prévoir prochainement la réfection attendue de l'intérieur des locaux.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Roussel.



Montant des travaux : 38 600 € TTC

■ Travaux de printemps dans nos villages



Pour la 3^{ème} année consécutive, la campagne de balayage des rues de nos villages s'est déroulée en avril. Les travaux se sont réalisés avec des conditions météorologiques idéales favorisant l'efficacité du nettoyage et optimisant le

temps d'exécution. Ces travaux sont maintenant devenus habituels et bien appréciés de tous.

Après le balayage, place à la première série de tontes, au fleurissement et d'une manière générale à l'embellissement de nos espaces publics qui constituent notre cadre de vie.

Le printemps est la période du renouveau. La végétation profite des premiers rayons de soleil et de la hausse des températures pour reprendre vie et vivacité. Quelques jours suffisent pour nous faire oublier la rigueur de l'hiver et nous donner envie d'abandonner le coin du feu pour sortir. C'est aussi

un moment d'activité intense pour les employés communaux qui ont parfois l'impression d'être pris de court. C'est dans ces moments là où il est appréciable de voir des habitants se charger de l'entretien des abords de leur propriété et participer ainsi à rendre plus agréable notre commune. Merci à toutes ces personnes qui aident spontanément à



mettre en valeur la beauté de nos villages, merci aussi à ceux qui par gentillesse assurent l'arrosage des fleurs des jardinières communales. La somme de ces petits gestes individuels profite à tous et il est tentant d'encourager ceux qui seraient attirés pour suivre l'exemple.

■ Travaux d'assainissement à Theix



La commune a réalisé des travaux d'assainissement dans le secteur de la rue de l'Auzon à Theix. Ces travaux consistaient principalement à réparer des tronçons de collecteurs défectueux.



■ Point d'eau au cimetière de Saint-Genès-Champanelle



Au printemps, les employés municipaux ont réaménagé le point d'eau servant à l'arrosage des plantes.

Ce nouveau point d'eau est constitué d'une cuve de 1000 litres dissimulée derrière un parement bois et est muni de 2 arrosoirs de 3L. A terme, le cimetière de Nadaillat sera aménagé de la même manière.

Tous les cimetières de la commune ont été équipés d'arrosoirs, ils sont à la disposition du public.



ÉCONOMIE ET FINANCES

■ Un budget bien équilibré



*Le Petit Reporter du
Bulletin Municipal*

Le Petit Reporter du bulletin municipal est une personne avisée et prudente. Avant l'été, il se penche sur son **budget** : combien la vie quotidienne lui a-t-elle laissé pour partir en vacances voir son oncle Sherlock ? Et si son budget est si difficile à établir, qu'en est-il de celui de sa ville ? Est-ce que quelqu'un a bien prévu la réfection de son trottoir et la construction de sa maison de retraite pour détectives grisonnants ? Pour se rassurer et préparer ses vacances sereinement, il décide de rencontrer **Yves Chauvet, l'adjoint aux finances et à l'économie de Saint-Genès-Champanelle**.

Le Petit Reporter du BM : Yves Chauvet, bonjour et merci de me recevoir pour me guider dans les arcanes des finances... Soyons bref et efficace, concis et précis, j'ai bien lu votre article sur le budget de la commune dans le dernier bulletin municipal (avril 2011) et tous ses « camemberts » de couleur m'ont fait tourner la tête. Il m'a semblé voir plusieurs budgets différents pour la commune. Est-on si riche à Saint-Genès que l'on multiplie ainsi les budgets ?

Yves Chauvet : La commune aimerait être toujours plus riche pour réaliser tout ce qui est nécessaire à son développement harmonieux ! Plutôt que de reprendre les chiffres donnés dans le BM que vous citez, je reviens, si vous le voulez bien, sur ce qu'est un budget communal et comment il est géré.

Le Petit Reporter du BM : Bonne idée ! Commencez donc par m'expliquer tout ce jargon dans lequel je me noie... recettes et dépenses, crédit et débit, budget général, eau ou assainissement, fonctionnement et investissement... Quel langage !

Yves Chauvet : C'est le langage des finances, mais vous allez voir que les choses sont simples. Qu'est-ce qu'un budget et pourquoi établir un budget ? Pour vous, particulier, comme pour la commune, collectivité publique, le budget est un document que l'on rédige au début d'une année, dans lequel on fait la liste des dépenses que l'on aura à faire (tout ce qui va sortir du porte-monnaie) et en parallèle la liste des recettes sur lesquelles on peut compter (tout ce qui va entrer dans le porte-monnaie). Recettes et dépenses sont aussi synonymes de crédit et débit. Puisque l'on fait une estimation des entrées et des sorties pour l'avenir, le budget est un document prévisionnel

: on l'appelle le **budget primitif**. C'est un outil indispensable à la commune pour prévoir et ajuster ses dépenses aux recettes.

Le Petit Reporter du BM : C'est donc un document pour « faire attention » mais c'est aussi un document pour gérer correctement son portefeuille, sans gabegie mais sans avarice inutile ! Vous ne m'avez pas encore expliqué la différence entre les multiples budgets de la commune...

Yves Chauvet : Il y a effectivement 3 budgets prévisionnels à Saint-Genès. On distingue le **budget Eau** et le **budget Assainissement** du **budget général**. Le budget général de la commune, c'est l'équivalent de votre portefeuille familial : qu'est-ce que je prévois d'acheter pour remplir mon frigo ou pour partir en vacances et avec quoi je vais financer ces projets. Je veux m'acheter une voiture, en ai-je les moyens ? Le budget Eau ne concerne que la gestion de nos réseaux communaux d'eau potable, tandis que le budget Assainissement est encore plus ciblé puisqu'il concerne uniquement le réseau des eaux usées des villages et les abonnés qui sont raccordés à ce réseau.

Chacun de ces 3 budgets est construit de la même façon : il comporte 2 sections indépendantes, la section « **Fonctionnement** » (que l'on appelle section « **Exploitation** » dans les budgets Eau et Assainissement) et la section « **Investissement** ». Chaque section est alors déclinée en 2 colonnes qui doivent parfaitement s'équilibrer, la colonne « **Dépenses** » (tout ce que l'on prévoit de faire ou d'acheter) qui doit être alimentée au centime près par la colonne « **Recettes** » (toutes les entrées d'argent).

Le Petit Reporter du BM : Rentrons un peu dans le détail, voulez-vous ? Expliquez-moi pourquoi il y a 2 sections par budget et quelle est la nature des recettes et dépenses dans chacune d'elle.

Yves Chauvet : Dans le **budget général**, la section « **Fonctionnement** » gère tout le fonctionnement de la commune. Les **dépenses** inscrites dans cette section sont par exemple les salaires des 35 employés communaux, agents territoriaux pour la plupart (vous trouverez la liste de ces personnes et de leurs fonctions dans le dernier BM également !), mais aussi toutes les dépenses d'entretien de nos voiries, chemins et bâtiments communaux, des terrains et du complexe sportif, les frais liés à l'école (fournitures, participations de la commune à la cantine, garderie, piscine...), le soutien de la commune à la vie associative... Ces dépenses prévues sont alimentées par des re-



Commission finances : préparation des comptes administratifs 2010

cettes : celles que nous, habitants de la commune et usagers de ces services, apportons par les impôts locaux, taxe d'habitation et taxes foncières ; c'est Clermont communauté avec l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire qui participe à alimenter notre budget ; c'est enfin l'Etat, avec la dotation globale de fonctionnement, qui malheureusement est en baisse depuis quelques années en raison des restrictions budgétaires de l'Etat dans le cadre de la réduction du déficit public.

Le Petit Reporter du BM : J'entends bien, mais quelle est donc cette section « Investissement » ? A quoi correspond-elle ?

Yves Chauvet : La section « **Investissement** » permet à la commune d'investir dans du matériel ou dans de la « création ». Par exemple, dans cette section, les **dépenses** prévoient le renouvellement du parc automobile de la commune, avec l'achat d'un camion si nécessaire. On prévoit également la création d'un nouveau bâtiment ou d'une portion de route. Concrètement, 2011 verra l'aménagement des bureaux du CCAS (l'aide sociale) dans les anciens garages de la mairie. Cette section est alimentée par des **recettes** qui sont des subventions du Conseil général (donc du département du Puy-de-Dôme), du Conseil régional (donc de la région Auvergne), de Clermont communauté ou encore de l'Agence de l'Eau. Parmi les recettes il y a le **virement** de la section de fonctionnement en cas de « trop-plein » : c'est en effet au niveau du fonctionnement que l'on peut faire des économies et cette épargne sert alors à investir pour l'avenir, exactement comme vous, cher Reporter, vous économisez sou après sou, vous « mettez de côté » pour vous payer cette voiture dont vous avez besoin ! Une sorte d'autofinancement... Il faut d'ailleurs toujours un excédent en section de Fonctionnement pour être viré en section d'Investissement **afin de rembourser en capital les échéances annuelles des emprunts contractés par la commune**. Pour être clair, dans l'excédent dégagé, tout ce qui ne sert pas à rembourser le capital de l'emprunt sert à l'autofinancement et donc à l'investissement sans emprunt.

■ Un budget bien équilibré (suite)

Le Petit Reporter du BM : « Nos emprunts » ? Serions-nous donc endettés ? Auprès de qui ? Est-ce embêtant ? Je m'inquiète...

Yves Chauvet : Rassurez-vous, cher ami, nos dettes sont raisonnables et parfaitement assumées ! Des emprunts peuvent être contractés pour financer des réalisations prévues dans les dépenses de la section Investissement. La commune emprunte auprès des banques, spécialisées dans le financement des collectivités publiques ou pas, en négociant les taux, exactement comme vous le feriez auprès de votre banquier. L'emprunt aux banques permet d'assurer le dynamisme de notre investissement, sans devoir se serrer trop la ceinture et restreindre déraisonnablement le fonctionnement quotidien de la commune, ou encore sans avoir recours à une augmentation trop forte des impôts locaux.

Le Petit Reporter du BM : Je comprends ! L'emprunt est un outil intéressant pour permettre le développement d'une commune tournée vers l'avenir ! Tant que la dette reste maîtrisée, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, vous me rassurez !

Yves Chauvet : Cher Reporter, sachez également que les comptes de la commune doivent être parfaitement en ordre. Le **compte administratif**, que l'on vote chaque année au cours ou en fin de premier semestre, est un document qui répertorie toutes les dépenses et les recettes de la commune, en bref tous les mouvements financiers qui ont été faits au cours de l'année précédente. Nous effectuons alors une comparaison entre ce « réel » et le budget primitif ; le compte administratif doit s'approcher du budget primitif. Si cela n'est pas le cas, c'est que nos prévisions n'ont pas été bonnes, ou tout simplement que tout ce qui était budgétisé n'a pu être réalisé en raison d'imprévus comme le ralentissement d'un chantier à cause des intempéries ou bien de retards dans l'ouverture des marchés. Nous votons ensuite un **budget supplémentaire** pour réaffecter si besoin les sommes non dépensées ou pour prévoir des réalisations supplémentaires. C'est un moyen pour la commune d'ajuster ses actions en cours d'année. Pour information, il existe un autre compte parallèle au compte administratif, tenu par la Trésorerie Générale : le **compte de gestion**. Ce compte de gestion retrace en dépenses et en recettes, toute notre comptabilité. Il doit évidemment être parfaitement identique au compte administratif.

Le Petit Reporter du BM : Il nous reste à évoquer les deux autres budgets, celui de l'eau et celui de l'assainissement. Qu'avez-vous à m'apprendre à leur sujet ?

Yves Chauvet : Pas grand chose d'autre ! Tous les deux, nous l'avons dit, sont construits en section Exploitation et section Investissement et les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer pour chacun des deux budgets. Pour l'eau, les dépenses de fonctionnement sont essentiellement celles liées à la réparation et l'entretien de nos réseaux, ainsi qu'à une part de salaires. Les recettes sont réalisées pour une faible part par la facturation des branchements de nouveaux habitants, et pour la majeure partie par la facturation de l'eau aux abonnés. Je vous rappelle, cher Reporter, que l'eau de votre robinet, comme vous l'avez découvert lors de votre enquête sur le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Beaumont/Ceyrat/Saint-Genès-Champanelle (le SIAEP) dans le bulletin municipal de janvier 2011, est à un prix raisonnable parce que les réseaux sont corrects et le nombre d'abonnés élevé (en bref, grâce au SIAEP, les charges de production et d'acheminement de l'eau jusqu'aux communes sont réparties sur 20 000 abonnés au lieu de peser sur les seuls 3000 Champanellois). La section Investissement permet la création ou la réfection complète de réseaux, comme nous le faisons en ce moment à Fontfreyde dans le quartier de la Vigerol. Ces investissements sont financés par une subvention du Conseil général mais essentiellement par la commune. Au bilan, le budget Eau présente un bilan positif mais sachons consommer cette eau avec modération...

Le Petit Reporter du BM : Parfait ! Je peux donc boire sereinement ! Mais dites-moi, je suis un peu gêné ... mais je dois quand même vous poser la question... si je bois beaucoup, j'« évacue » aussi pas mal... Qu'en est-il de mes eaux usées ? Je voudrais bien le tout-à-l'égout devant chez moi et ne plus m'occuper de faire curer ma fosse ! Pourquoi ne pourrais-je en bénéficier comme mes voisins du cœur de bourg ?

Yves Chauvet : En effet, l'assainissement est un grand progrès de nos villages et nous voudrions tous pouvoir en profiter ! Cependant, le budget Assainissement de notre commune reste celui qui est le plus « délicat » à équilibrer. Pourquoi ? Contrairement au budget Eau où tous les Champanellois sont abonnés et participent via leur facture d'eau à équilibrer le budget, les contraintes pesant sur le réseau assainissement sont grandes pour plusieurs raisons. La première est que le nombre d'abonnés, de branchements au réseau, est beaucoup plus faible et les subventions encore plus parcimonieuses, il y a donc peu de recettes. De plus, l'investissement réalisé dans ces réseaux a été très lourd et les remboursements des emprunts contractés restent conséquents. Enfin, ces réseaux nécessitent chaque année des mises à niveau car la réglementation concernant l'assainissement est toujours évolutive et les normes nationales et européennes de protection de l'environnement toujours de plus en plus pressantes. Ces investissements sont particulièrement lourds pour notre commune très étendue (plus de 5000 hectares de surface et 12 villages !) et dont le sous-sol rocheux impose souvent des surcoûts lors des interventions. Malgré ces contraintes, la municipalité reste attentive au développement des réseaux et assurera évidemment l'entretien et le perfectionnement de l'existant. Le « tout-à-l'égout » arrivera peut-être un jour chez vous mais le système d'assainissement individuel a aussi des avantages et il n'est pas près de disparaître surtout dans une commune à l'habitat très dispersé comme la nôtre.

Le Petit Reporter du BM : Et bien, Yves Chauvet, merci pour toutes ces explications qui me réconcilient avec les finances. Les choses sont maintenant claires et je cours établir mon budget-vacances !

Commission finances : présentation du pacte fiscal et financier à mettre en place à Clermont communauté



ACTUALITÉS

■ Réunions de mi-mandat

Parvenus au milieu de notre mandat nous avons pris l'initiative de vous rencontrer pour faire le point avec vous sur les grandes lignes de notre action municipale et les principaux dossiers en cours mais aussi sur divers éléments moins essentiels et cependant importants concernant la vie au quotidien dans chacun de nos villages.

C'est pourquoi nous avons organisé sur une quinzaine de jours 8 réunions publiques correspondant à chacun de nos 8 bureaux de vote, au cours desquelles chacun a pu venir s'exprimer.

Au total c'est plus de 160 personnes qui ont répondu à notre invitation et avec qui nous avons pu discuter très librement et de façon très constructive du devenir de notre commune. Les principaux dossiers ont mérité parfois quelques explications complémentaires compte tenu de leur complexité mais aucune des grandes orientations qui guident

notre action n'a été remise en cause. En réalité les préoccupations exprimées ont porté beaucoup plus souvent sur des questions de détail concernant tel ou tel village, voire telle ou telle personne, et que nous avons bien notées pour les traiter au mieux au cours des prochaines années.

Un seul sujet est revenu avec insistance dans la plupart des réunions, c'est celui de la sécurité routière. Abordée de manière différente selon le village concerné, cette préoccupation ne peut nous laisser indifférents et nous allons améliorer ce qui peut l'être sachant que l'action publique ne peut pas tout et que le comportement individuel de chaque conducteur est aussi un élément majeur à prendre en compte. Si chacun respectait les règles du code de la route beaucoup d'améliorations en résulteraient pour l'ensemble de nos concitoyens.

Au total cet exercice nouveau de démocratie participative nous a paru très positif, même si dans certaines réunions nous nous attendions à une plus grande participation.

Nous allons maintenant faire le bilan de tout ce que nous avons entendu afin de traiter méthodiquement toutes les demandes qui ont été formulées.

A Nadaillat



A Berzet



A Beaune-le-Chaud

A Manson



A Saint-Genès-Champagnelle



A Fontfreyde



A Theix



A Laschamps

■ Agenda 21 – Semaine 21 : La biodiversité

JEUDI 19 MAI : QU'EST CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

Ouverture de la semaine 21 par une conférence sur la biodiversité agrémentée d'un ensemble de 25 superbes photos de Yann Arthus Bertrand prêtées par l'INRA, et des 21 fiches actions de notre agenda 21.

Invité par le comité consultatif de l'Agenda 21, Yves Geay du CEN (Conservatoire des Espaces Naturels – anciennement CEPA) après nous avoir dit que le mot « biodiversité » n'avait que 26 ans, nous a immédiatement immergés dans ce monde à préserver et à protéger.

Nous en faisons partie, elle est partout, dans le sol, sur terre et dans l'air que nous respirons et comptabilise entre 10 et 100 millions d'espèces, dont plus de la moitié sont des insectes. La France est au 4^{ème} rang mondial des espèces menacées avec 1/5 de ses espèces perdues en 30 ans et 600.000 ha de terres labourables disparues en 10 ans (constructions de routes et d'habitations), soit l'équivalent d'un département.



Yves Geay et Marc Benoît

L'intérêt des trames verte et bleue de la loi du Grenelle II a été abordé : **verte**, pour préserver la libre circulation et la protection des espèces animales et végétales entre les territoires sans oublier la préservation des paysages pour le développement durable d'un écotourisme par exemple et **bleue**, pour la préservation des cours d'eau et des zones humides. Loi couplée avec celle sur l'eau et les milieux aquatiques qui vise pour 2015 à « un bon état écologique des eaux ».

Dans la biodiversité il y a aussi des valeurs à préserver, comme le droit de vivre pour tous les êtres.

SAMEDI 21 MAI: VISITES D'INFRASTRUCTURES DE L'INRA ET BIODIVERSITÉ DANS LES PRÉS

C'est avec un panorama exceptionnel, à Redon, que nous avons visité l'élevage d'agneaux bio de l'INRA composé d'environ 200 bêtes. Techniciens et chercheurs, Yoann Thomas, Marc Benoît et Hervé Tournadre ont expliqué le travail qui a débuté il y a une quinzaine d'années: bien-être des



La brebis Câline

animaux, alimentation avec production du complément alimentaire bio semé et récolté sur place. Là encore, du site de la plantation jusqu'au savant mélange de céréales complémentaires, rien n'est laissé au hasard. Leurs objectifs sont de trouver les solutions aux contraintes et problématiques rencontrées pour arriver à un élevage durable, avec une bonne reproduction et une bonne résistance qui soit économiquement rentable (choix de la race, confort des mères et des agneaux...), et d'excellente qualité grâce à une alimentation et à des soins les mieux adaptés. L'INRA complète ses recherches avec des exploitations volontaires qui font partie du programme tout en bénéficiant des conseils des chercheurs. Intarissables et passionnés, tous les protagonistes de ce programme ont répondu à nos nombreuses questions près du troupeau et de « Câline » la brebis préférée, rapidement identifiée avec son collier de bois...

Frédérique Louault a clos cette matinée avec la visite, différente, mais toute aussi passionnante, du territoire expérimental de l'ORE (Observatoire de Recherche sur l'Environnement) de l'INRA, au pied du puy de Berzet. Ce programme consiste à observer l'évolution des espèces végétales des prairies permanentes naturelles en fonction de leur utilisation et de leur exploitation. Il est commencé depuis 5 ans à Saint-Genès et est décliné sur plusieurs sites en France pour un croisement des résultats combinés aux climats. Les chercheurs INRA espèrent pouvoir le prolonger avec un comptage régulier pour prévoir leur adaptation au changement climatique. Un traitement différent est appliqué sur chaque espace délimité ; prairie laissée en friche, utilisée de façon intensive ou sous utilisée, fertilisée ou non, coupée à des fréquences différentes, mesure d'hygrométrie, caméra pour visualiser l'évolution du système racinaire, simulation de canicule avec « l'espace à stores » et du changement climatique en laboratoire s'il vous plaît... vraiment passionnant, mais quel travail !

Observatoire de Recherche sur l'Environnement au pied du puy de Berzet



DIMANCHE 22 MAI : LES PLANTES PRAIRIALES ET COMESTIBLES OU COMMENT CHANGER NOTRE REGARD SUR CES PLANTES QUE BEAUCOUP CONSIDÈRENT COMME DES « MAUVAISES HERBES » ?

Tout à fait dans la continuité du samedi, mais guidés cette fois-ci par Anne Farrugia de l'INRA spécialiste des plantes prairiales: vulpin, pâturin, dactyle, brome mou..., cette matinée toujours sous le soleil, fut fort enrichissante pour apprendre comment faire la différence entre toutes ces plantes qui constituent le fourrage des animaux et nous faire comprendre comment les modes de culture maintiennent la biodiversité, l'influencent ou lui nuisent.

En binôme avec Eric Vallé du Parc des Volcans, à chaque pas nous découvrons une nouvelle plante intéressante pour ses propriétés médicinales ou gustatives : la silène enflée et sa saveur mi-asperge mi-petit pois, dont nous pouvons ajouter quelques feuilles à nos salades, le plantain qui soulage les piqûres d'insectes, l'achillée millefeuille qui parfume le lait et donne bon goût au fromage, la bardane dont l'observation a inspiré le « Velcro »... que de trésors se cachent dans nos fossés !!! Nous avons même récolté une recette...

Vin de sureau (se boit en apéritif) :

- 1 litre de bon vin blanc

- 4/5 ombelles de sureau noir* (sans les tiges qui sont amères) à cueillir quand il fait bien chaud.

- 72 h de macération, filtrer et rajouter 2 cuillères à soupe de miel de sapin.

Si on souhaite le conserver plus longtemps, rajouter un peu d'eau de vie.

* le sureau noir se reconnaît à sa moelle blanche. Ne pas confondre avec le sureau rouge à la moelle brun orangé dont les graines sont toxiques.

A consommer avec modération quand même...

Les plantes prairiales avec Anne Farrugia



■ Agenda 21 - Semaine 21 : La biodiversité (suite)

VENDREDI 27 MAI : QUESTIONNEMENT SUR LA CRÉATION D'UNE AMAP (ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE) À SAINT-GENÈS ?

Dans la continuité de cette semaine, une réunion a été programmée par les membres du comité consultatif avec des producteurs locaux et une « amapienne » d'Aydat. Pour réfléchir à la création d'une AMAP à Saint-Genès, un « questionnaire sondage » a été diffusé au préalable sur toute la commune. Nous tenons à remercier les 60 personnes qui ont répondu spontanément. Une majorité souhaite consacrer un budget entre 40 et 80 euros, 47 % des produits issus de l'agriculture biologique, 40 % des produits garantis sans OGM et 13 % des produits issus d'agriculture labellisée. Les plus demandés sont les légumes et les fruits, les viandes (bœuf, veau, agneau, porc), les volailles, les œufs et les fromages. Ces besoins exprimés seront très utiles pour cibler au mieux les producteurs à privilégier.

Agnès Gauthier, amapienne d'Aydat, a expliqué ce que sont une AMAP et sa philosophie basée sur un engagement mutuel et la convivialité. Elle a parlé de son expérience et comment est née leur AMAP, son cheminement (statuts, charte, règlement intérieur), le travail avec les producteurs, les paniers, ses difficultés et son bon fonctionnement actuel.

Ensuite la parole a été donnée aux producteurs (Jean Castagnini : fromage de chèvre à Nadaillat, également à l'AMAP d'Aydat, Marc Vialle : légumes bio de Nadaillat, Jean Luc Mercier : veaux, génisses en conversion bio à Romagnat, Gilles Persilier : vin bio à Gergovie, fromages, vin, volailles, œufs et charcuterie bio...), tous intéressés par la création d'une AMAP à Saint-Genès. Les producteurs présents nous ont expliqué leur choix de fonctionner avec les AMAP car au-delà de la valorisation de l'économie locale c'est la proximité avec le consommateur qui donne simplement une autre dimension à leur travail, le côté humain est très important et ils peuvent aussi s'adapter aux demandes. Ce fonctionnement leur laisse aussi plus de temps à consacrer à leur travail. Tout en nous décrivant passionnément leurs activités propres, ils nous ont sympathiquement donné de l'appétit. Soirée très conviviale, avec du « vrai bon comestible de productions locales » pour clore la soirée... Pascale Vieira ayant déjà une bonne maîtrise du sujet pour avoir participé à une journée régionale consacrée aux AMAP, sera la référente de ce dos-

sier pour le comité consultatif. Une réunion a déjà eu lieu le 22 juin. L'appel à volontariat, à partir des contacts du questionnaire, a bien fonctionné. L'objectif suivant est d'aboutir, avec la participation d'un groupe de Champannois motivés, à la création d'une association type AMAP, devenez « Consom'acteurs » à suivre...

SAMEDI 28 MAI : COMMENT PRATIQUER LE JARDINAGE OU COMMENT FAIRE SON JARDIN ?

Toujours à l'initiative du comité consultatif, Yves Benoît, membre des jardiniers de France, nous a fait visiter son jardin pédagogique au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Theix. Le groupe guidé par le maître des lieux a passé une excellente matinée.

Le petit jardin d'Yves... Disons plutôt, le jardin idéal. Pourquoi ? Tout pousse harmonieusement, Yves ne « traumatise » pas le sol, comme il nous dit, il ne bêche pas - gros labeur en moins - mais simplement le fertilise avec un ajout de compost, mais pas trop, car le compost est un concentré de fertilisants, et surtout toujours pailler avec de l'herbe fauchée du pré d'à côté ou de la tondeuse, qu'il aura laissée sécher. C'est le secret de ce jardin, car tout se passe sous le paillage...

La magie opère ! Une multitude de micro-organismes et espèces en tout genre entrent en action, il suffit de soulever un peu de paillage pour le voir, l'équilibre se fait, la chaîne de la biodiversité fonctionne à merveille et le résultat est là. Bien marcher dans les allées recouvertes de petites planchettes car effectivement sur le paillage on s'enfoncé, le sol est extrêmement léger et aéré par toute cette vie souterraine. Tout le jardin a des plants magnifiques, le rendement est bien au rendez-vous, sans aucun produit. Autre avantage, Yves ramasse tous ses fruits et légumes propres, fraises, salades, même les pommes de terre (la terre n'attachant pratiquement pas aux tubercules).

Bien sûr ce matin là, il faisait très beau, et Yves nous a fait visiter son jardin comme un musée, il suffit de l'écouter parler de son rosier si parfumé... il est comme un messenger de la nature, il nous confie des anecdotes, nous donne ses recettes dans chaque allée et ne manque pas de nous faire remarquer les innombrables coccinelles, abeilles et bourdons mais l'ambiance dégagée par le lieu ne trompe pas, cet homme a quelque chose de fort

Jardin du CPIE de Theix avec Yves Benoît



avec son jardin. Il a des astuces quand même, il fait des mélanges de légumes bien sûr et les épinards rouges côtoient les salades ou les choux, les prédateurs des uns sont repoussés par les autres, mais il compose aussi son jardin comme un tableau. Ainsi les rames des haricots, implantées en demi cercle et attachées au sommet forment un tipi. Son ombre projetée protégera bientôt les plants judicieusement mis dessous qui craignent le soleil ardent. Les plantations restantes autour du tipi sont choisies pour leur complémentarité, leur couleur, leur densité. On y trouve quelques fleurs pour éloigner le puceron et l'ensemble est très joli, dans cette partie du jardin donc un grand cercle à travailler en tournant, pas commun comme jardin me direz-vous mais vraiment très agréable. Plus loin, un petit point d'eau à moitié camouflé par de magnifiques pieds d'angélique en fleur, se trouve à proximité des plants de tomates, des fèves. Au fond du jardin, plusieurs composteurs lui servent à stocker les feuilles d'automne utilisée pour pailler... Un second jardin de plantes aromatiques, de fleurs vivaces ou de plants en végétalisation avec de petits emplacements joliment et judicieusement implantés, tous de formes différentes, délimitent ainsi une circulation aléatoire à travers le jardin.

Il ne faut surtout pas oublier « l'immeuble à insectes » très utile pour le jardin, à faire avec les enfants et où on peut laisser libre cours à son imagination. Il garantit le maintien au jardin des insectes utiles pour le jardinier comme les coccinelles.

Un jardin pour produire une alimentation saine oui mais pas seulement. Tout l'art du jardin est de produire en observant et en respectant la nature. Plus on la respecte, plus elle donne, le jardin c'est savoir utiliser avant tout les atouts de la nature...

DIMANCHE 29 MAI : POUR CETTE DERNIÈRE JOURNÉE, APPROCHE ET ÉCOUTE DES OISEAUX DES BOCAGES CHAMPANNOIS AVEC JEAN-PIERRE DULPHY, RETRAITÉ INRA ET ACTIF ADHÉRENT À LA LPO

Le circuit s'est fait tout naturellement en partant de Saint-Genès où nous avons constaté le nombre décroissant d'hirondelles, quelques-unes nichant sous le débord du toit du bâtiment de la poste. Jean-Pierre Dulphy nous explique que l'année 2010 a été particulièrement dévastatrice pour les hirondelles avec le coup de froid tardif du printemps, il faudra au moins 5 ans pour retrouver la population antérieure. Nous nous laissons guider par un milan royal au-dessus du château, puis en remontant sur Chatrat, un concert de mésanges, passereaux, pinsons, pipits des arbres est à son apogée en ce milieu de matinée. Difficile de les individualiser et de les décrire. Tous ces chants vont du sifflement tout en longueur ou tout en ronleur, en passant par les cris rapprochés, les bip et autres bip-bip ou caquètement. Chaque participant tente d'observer avec ses jumelles qui une plume ou un bec, une queue, un plastron orangé ou une casquette blanche, les feuilles des arbres ajoutant une difficulté supplémentaire.

Dégustation de produits locaux

ACTUALITÉS

■ Agenda 21 – Semaine 21 : La biodiversité (suite)



...

Explications de Jean-Pierre Dulphy : les oiseaux des jardins, de passage, les rapaces, astuces pour mieux reconnaître les espèces, différence entre la corneille et le grand corbeau. Soudain apparaît un grand milan et en l'observant aux jumelles on peut le voir en plein festin, chose extrêmement rare pour notre observateur de la LPO, du jamais vu pour un rapace, manger en plein vol...

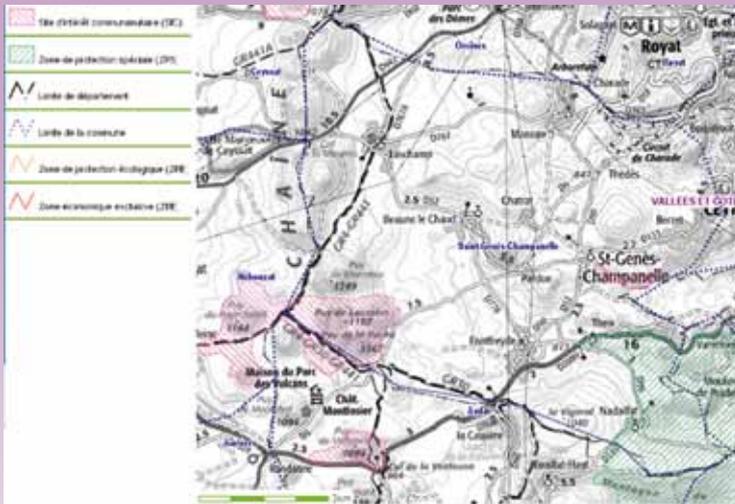
Sur le chemin du retour, de moins en moins de chants. Les oiseaux ont fini leur quête de nourriture - c'est la sieste - avant de mieux repartir plus tard. Cette agréable sortie se termine avec

l'observation de quelques retardataires ou insomniaques plus faciles à observer nous semble-t-il. Sont-ils fatigués ou nous sommes nous habitués à leurs battements d'ailes ? Ce n'est pas moins d'une trentaine d'espèces différentes que notre observateur chevronné a comptabilisé tout en nous accompagnant. Nous sommes dans les normes des territoires péri-urbains avec des paysages alternants entre constructions, prairies et bois, mais un peu déçus de ne pas avoir déniché l'oiseau rare...

Observation des oiseaux

Un grand merci pour cette première « semaine 21 » au comité consultatif qui a su trouver des animations de qualité à la fois diversifiées et complémentaires et à l'INRA pour sa participation très importante avec ses chercheurs et techniciens ainsi que pour l'accès à ses deux sites. Merci aux Yves, Marc, Hervé, Frédérique, Anne, Eric, Agnès, Jean, Jean-Pierre pour leurs interventions passionnées et passionnantes, et à tous ceux qui ont œuvré avec nous pour la logistique ou la communication.

■ Natura 2000 pour la protection de la biodiversité



« Natura 2000 » est un réseau européen de sites à grande valeur patrimoniale, pour leur faune et leur flore. L'objectif de ce réseau est de préserver la diversité biologique de ces milieux en protégeant les milieux naturels (habitats) ainsi que les espèces animales et végétales rares ou menacées. Des mesures de gestion et des actions négociées sont ensuite construites, en tenant compte des activités socio-économiques locales, avec l'ensemble des acteurs au travers d'un « document d'objectifs » (DOCOB). Des contrats ou chartes sont ensuite établis avec les propriétaires, les agriculteurs, les forestiers qui souhaitent adhérer. Ces chartes décrites dans

le DOCOB décrivent les bonnes pratiques agro-environnementales auxquelles les propriétaires de terrain en site Natura 2000 peuvent souscrire (ex: entretien sans herbicides et fauche à dates adaptées, préservation des haies). Sans le contraindre trop fortement, cet engagement permet néan-

moins d'être exonéré de la taxe foncière sur les terrains non bâtis et donne droit pour les parcelles en sylviculture à des aides spécifiques. Le signataire de la charte peut s'engager sur cinq ou dix ans. Dans le Parc des volcans d'Auvergne, 30 sites sont concernés sur les 1.706 sites Natura 2000 français. Pour chaque site sont effectuées des évaluations d'incidences des projets.

À Saint-Genès-Champanelle nous avons 382 ha de zone Natura 2000 sur deux sites :

- Le site de « la Chaîne des Puy » (2.041 ha, de 799 à 1.465m d'altitude), site géologique

exceptionnel où douze habitats d'intérêt européen sont répertoriés, présente une grande diversité écologique : grottes à chauve-souris, la plus importante station en Europe occidentale de la ligulaire de Sibérie, le plus bel ensemble volcanique français, où se côtoient de belles hêtraies (1.727 ha), de grands espaces de landes sèches, des dépôts de cendres stromboliennes et des dômes rocheux. 9 % du site nous concerne essentiellement avec le puy de Lassolas et le puy de la Vache.

- Le site des « vallées et coteaux xéothermiques des Couzes et des Limagnes » (51.853 ha, de 430 à 1.275m d'altitude) où quelques parcelles sont visées : sous Berzet, au niveau du ruisseau de Saint-Genès, et à Nadaillat sur la Montagne de la Serre. Ce dernier est un des sites les plus intéressants en Auvergne et en France pour la conservation des rapaces forestiers et rupestres. Ce site est une voie de migration majeure entre la rivière Allier et les massifs environnants (chaîne des Puy et du Sancy) pour les rapaces, cigognes, pigeons et passereaux. Sur le seul site de la Serre, plusieurs centaines de milliers d'oiseaux empruntent ce passage migratoire dont plusieurs milliers de rapaces.

■ Plan local d'urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en train de franchir de franchir une nouvelle étape (cf. ci-dessous), celle de l'enquête publique.

Au cours de cette enquête, qui se déroule du 11 juin au 12 juillet 2011, vous avez la possibilité de consulter de nouveau le projet de PLU adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 8 mars 2011, de prendre connaissance des avis formulés sur ce projet par les personnes publiques associées (Etat, Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, Pays du Grand Clermont, ...) et de formuler vos remarques éventuelles.

VOUS POUVEZ POUR CELA :

- écrire vos observations directement sur le registre ouvert à la mairie.
- adresser une lettre au commissaire-enquêteur : M. Lebrun, mairie de Saint-Genès-Champanelle.
- le rencontrer en mairie : samedi 11 juin de 9 heures à 12 heures, lundi 27 juin de 14 heures à 18 heures, jeudi 7 juillet de 14 heures à 18 heures, mardi 12 juillet de 14 heures à 18 heures.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme, les documents associés (porter à connaissance, note d'enjeux, ...) et les avis des personnes publiques associées, ... seront exposés en mairie du 11 juin au 12 juillet aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

RAPPEL : LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce qui est fait

Prescription de la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) (10 septembre 2008)

Formalisation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable),

- présentation en réunion publique (30 mars 2010)
- débat et adoption au Conseil municipal (27 avril 2010)

Formalisation, présentation et arrêt du projet de PLU

- présentation en réunion publique (18 février 2011)
- exposition en mairie (du 21 février 2011 au 1^{er} mars 2011)
- débat et adoption en Conseil municipal (8 mars 2011)

Consultation des personnes publiques associées (10 mars 2011, 10 juin 2011)

En cours

Enquête publique (du 11 juin 2011 au 12 juillet 2011)

Ce qui reste à faire

- Porter à connaissance et examen par le Conseil municipal des avis exprimés par les personnes publiques associées et du rapport rédigé par le Commissaire-enquêteur (automne 2011)
- Approbation du PLU par le Conseil municipal (fin 2011)

RAPPEL : LE PROJET DE PLU

Ce projet, adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 8 mars 2011, est le résultat d'un consensus entre la stratégie de développement formalisée dans le PADD et les contraintes supra-communales qui s'imposent à la commune.

Rappel de la stratégie de développement

Axe 1 : choisir un mode de développement des territoires économe et respectueux des identités locales

Axe 2 : soutenir et promouvoir l'économie locale

Axe 3 : permettre l'accueil de nouveaux habitants dans un cadre de vie de grande qualité

Rappel des contraintes supra communales

Etat (note d'enjeux)

→ regrouper l'habitat autour des bourgs et densifier le bâti (maintien et pérennité de l'activité agricole, transport collectif, commerces ; diversifier le parc de logements (individuel/collectif, privé/public, grand/petit)

→ ne plus étendre les zones à urbaniser, voire adapter et réduire certaines zones du POS actuel; geler les zones à urbaniser de Berzet et Laschamps dans l'attente de la remise aux normes des stations d'épuration de ces villages

Parc naturel régional des volcans d'Auvergne (charte en cours d'élaboration)

- Inscrire prioritairement les possibilités de nouvelles urbanisations au sein de l'emprise du site géographique de bourg

- Hors du site géographique de bourg, conditionner les extensions envisageables au respect des principes suivants :

- ne pas porter atteinte à la silhouette du bourg, ni au « domaine du relief », ni au « domaine de l'eau »

- mener une réflexion particulière afin d'assurer la cohérence des formes urbaines et architecturales avec les caractéristiques géomorphologiques du site d'implantation du projet d'urbanisation.

SCOT du Pays du Grand Clermont (projet arrêté, en phase de consultation officielle)

Permettre à chaque territoire de participer, à sa mesure et de façon diversifiée, à l'accueil de nouveaux habitants mais le développement doit être plus compact, moins consommateur d'espaces et plus respectueux des valeurs environnementales du Grand Clermont, soit, pour les communes périurbaines :

- fixation d'un nombre maximal de logements à produire (en moyenne, sur 20 ans, 13 logements par an, hors logements sociaux)
- fixation d'une superficie moyenne maximale des lots à construire (700 m²)
- compte tenu du différentiel entre les surfaces autorisées par le SCOT et le potentiel d'urbanisation des documents d'urbanisme (près du double), nécessité de réduire des zones actuellement classées « à urbaniser » (NA/AU).

RAPPEL : LE PLU, SON CONTENU



Roger Gardes avec le commissaire-enquêteur

Document de planification de la commune pour les 10 à 15 années à venir, le PLU comprend :

- le rapport de présentation : pièce littéraire du PLU, il expose notamment le diagnostic, la motivation des choix opérés pour le zonage, une analyse et évaluation environnementale
- le projet d'aménagement et de développement durable : clé de voûte du PLU, il présente les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune et de façon facultative, des orientations d'aménagement pour certains secteurs ou quartiers

ACTUALITÉS

■ Plan local d'urbanisme (suite)

• **le règlement** : il s'inscrit dans le prolongement des orientations définies par le PADD. Il met en œuvre le zonage (zones U pour les secteurs déjà urbanisés ou urbanisables, zones AU pour les secteurs à caractère naturel destinés à être, sous conditions, ouverts à l'urbanisation, zones A pour les terres affectées à la culture et à l'élevage, zones N pour les zones naturelles et forestières) et les dispositions réglementaires s'appli-

- quant aux différentes zones définies.
- **les documents graphiques délimitant notamment les différentes zones, les espaces boisés classés, les emplacements réservés**
- **les annexes** : elles recensent notamment l'ensemble des charges administratives pesant sur le territoire.

Etude du PLU par la Commission urbanisme



■ Inauguration du parcours d'orientation à l'IME

Judi 14 avril, l'Institut Médico-Educatif de Theix organisait un après-midi découverte du nouveau parcours d'orientation créé nouvellement dans le parc de l'établissement.

L'IME avait invité de nombreux élèves dont une classe de l'école élémentaire de Saint-Genès-Champanelle. C'est la classe de CE2/CM1 d'Isabelle Boissy qui a participé à ce parcours. Les quatre groupes d'élèves se sont classés entre la 2^{ème} et la 10^{ème} place sur 18 équipes participantes.

Cette demi-journée de découverte s'est terminée par la remise des prix (coupes, sacs, casquettes) et par un goûter.



Classe de CE2-CM1 ayant participé à l'inauguration à l'IME



■ "Moisson du Cœur" organisée par le CCAS

Samedi 11 juin, dans la salle des mariages de la mairie, un impressionnant amoncellement de sacs contenant textiles et vêtements a fait suite à l'appel lancé par les bénévoles du CCAS. Cette collecte était due à l'opération «Moisson du Cœur» des paralysés de France.

Les responsables remercient chaleureusement toutes les personnes pour leur générosité.



ACTUALITÉS

■ Le mot du garde champêtre

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

En vertu des dispositions de l'article L125-5 du code de l'Environnement, **les vendeurs ou bailleurs de biens immobiliers** ont désormais la double obligation, pour les transactions immobilières :

- **D'établir un état des risques naturels et technologiques** de la commune, qu'ils annexeront à la promesse de vente, contrat de vente ou contrat de location.
- **D'informer par écrit** les acquéreurs ou les locataires **de tout sinistre qui a donné lieu à une reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles**, survenu durant la période où ils ont été propriétaires de l'immeuble, ou dont ils ont été eux-mêmes informés.

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau zonage sismique, la totalité des communes du département du Puy-de-Dôme est concerné par la procédure d'Information des Acquéreurs et des Locataires (IAL).

L'état des risques naturels et technologiques **est établi par le vendeur ou le bailleur en se référant au dossier communal d'information.**

Ce dossier est consultable, par les particuliers dans **la mairie où se situe le bien concerné, en sous-préfecture et en préfecture** et sur le site internet suivant :

www.auvergne.pref.gouv.fr/risques

FONTAINES PUBLIQUES

Lavage de véhicules, remplissage de citernes :

Nous ne souhaitons pas interdire ce type de situation qui perdure depuis des années, mais nous souhaitons sensibiliser les utilisateurs des fontaines publiques à gérer l'utilisation de l'eau et surtout à n'utiliser aucun produit qui serait source de pollution (détergents, shampoings,...) mais à privilégier des produits neutres, bios.

L'eau de ces fontaines ainsi que les regards ouverts autour vont dans le réseau d'eau pluviale. Dans certains villages, le pluvial va dans les ruisseaux tout proches.



Bornes incendie :

Exceptés les services publics, personne n'est autorisé à puiser sur une borne incendie.

ELAGAGE DES HAIES PRIVÉES EN LIMITE DE DOMAINE PUBLIC

Les haies en limite de domaine public doivent être élaguées afin de permettre l'accès au trottoir, une meilleure visibilité, de dégager tous les réseaux aériens, les coffrets et les regards au sol.



RESPECT DES INSTALLATIONS PUBLIQUES

Aire de jeu : interdit aux animaux, maintenir l'aire fermée et propre.

Bâtiments publics, panneaux d'affichages : respecter les édifices.

Point propre : respecter le tri, laisser les lieux propres.



PIQUE-NIQUE



Avec l'arrivée des beaux jours, il est bon de faire un pique-nique en pleine nature. Toutefois il faut veiller à laisser les lieux propres et **proscrire tout allumage de feu.**

■ La gendarmerie met en garde contre la cybercriminalité

Avec le développement des nouvelles technologies, la délinquance s'adapte et la cybercriminalité ne cesse de croître. La brigade de gendarmerie de Romagnat a recensé les arnaques les plus fréquentes et vous donne les conseils pour les éviter.

ESCROQUERIE À LA NIGÉRIANE

Définition :

Envoi par courriel d'une demande d'aide en utilisant la sensibilité ou la cupidité des gens

Solutions :

Ne pas répondre, si vous voulez aider une œuvre caritative il faut toujours passer par un organisme officiel.

Exemple :

Vous recevez un mail intitulé «urgent et confidentiel», il émane d'une veuve d'officier, d'un médecin, d'un avocat. Il vous demande de l'aide pour sortir une très grosse somme illégalement de son pays. En échange, vous toucherez une commission sur cette somme. Il vous suffit de donner votre numéro de compte en banque afin que l'argent y soit versé.

NE JAMAIS RÉPONDRE À CE TYPE DE PROPOSITION



■ Culture

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES



Marion Clair-Bastiani, jeune maman photographe professionnelle qui habite notre commune, nous avait séduit l'été dernier avec son regard tendre et lumineux sur l'enfance au travers de ses photographies « Petits pas, Petites mains ».

Elle poursuit aujourd'hui son questionnement sur le corps et propose une série de photographies sur la thématique de l'expression corporelle. Cette nouvelle exposition « Langage du corps » met en scène des danseuses aux styles artistiques divers et présente des clichés pris dans la nature ou en studio. La personnalité du style de la danseuse et le regard de la photographe se mêlent pour nous donner à voir la sensualité et les forces musculaires des corps photographiés mais aussi pour nous donner à éprouver, ressentir à notre tour plaisir et émotion.

Cette exposition « Langage du corps » sera présentée simultanément dans la salle des mariages de la mairie et la médiathèque Chamfort et du 1^{er} juin au 20 août aux heures d'ouverture de ces deux lieux.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 17 et 18 septembre 2011 autour de la thématique «Le voyage du patrimoine».

Depuis maintenant plusieurs années, la municipalité de Saint-Genès invite habitants et promeneurs occasionnels à découvrir ou redécouvrir notre patrimoine.

Cette année, la médiathèque communautaire Chamfort sera à l'honneur pour ce rendez-vous maintenant familier. Bibliothèque municipale créée par des bénévoles en 1983, elle est devenue médiathèque communautaire avec l'entrée de notre commune dans Clermont Communauté et a pris le nom de médiathèque Chamfort. Mais qui est Chamfort ? Sébastien Roch Nicolas dit Chamfort serait né au château de Theix en 1741...écrivain, journaliste, bibliothécaire il est un des grands hommes de la Basse Auvergne. Cette édition 2011 va nous permettre de le découvrir ou mieux le connaître.

Conférences, exposition, pose d'une plaque signalétique et randonnée nocturne animée dans le parc du château de Theix vous seront proposées par le personnel de la médiathèque en partenariat avec la commission culture de la municipalité.

Pensez à réserver votre week-end.

FESTIVAL "LES AUTOMNALES"

Dans le cadre de la programmation du Festival départemental « Les Automnales », proposé par le Conseil général, la municipalité de Saint-Genès-Champanelle accueillera :

un concert de musique traditionnelle Rencontre Japon/ Occitanie « Meeting in Extremis »

Samedi 29 octobre à 20 h 30,
Maison des Associations.

Ce concert est un pont entre l'Orient et l'Occident, une rencontre étonnante et originale de deux cultures éloignées

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE CEYRAT - AYDAT - SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE - SICAS

Année scolaire 2010-2011 :

L'école de musique intercommunale Aydat - Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle a accueilli 135 élèves, enfants dès la moyenne section de maternelle, adolescents et adultes.

Les cours sont dispensés par quatorze professeurs et se déroulent pour la plupart à l'Espace Culture et Congrès de Ceyrat; certains cours sont dispensés à l'ancienne école de Fontfreyde ainsi que dans une salle de la mairie d'Aydat. Les cours sont proposés hors temps scolaire de septembre à juin.

Une grande variété d'instruments est proposée : accordéon, cabrette, djembé, flûte à bec, flûte traversière, guitare, orgue, percussion, piano, saxophone, trompette, vielle, violon ainsi que des cours de technique vocale de chant.

Les cours sont **individuels** (pratique d'un instrument) et **collectifs** (éveil musical à partir de 4 ans, solfège enfants et adultes, orchestre).

Des **cours de musique d'ensemble** sont proposés : djembé (cours enfants ou adultes), groupe instrumental (flûtes, guitares, piano, violon) et musique traditionnelle (vielle, cabrette, accordéon).

Les professeurs organisent une fois par an l'audition de leur classe d'instrument.

Une fois par mois les élèves qui le désirent peuvent s'inscrire à l'heure musicale du mardi. Ce mini-concert a lieu un mardi, de 18h30 à 19h30 à l'Espace Culture et Congrès de Ceyrat.

C'est l'occasion pour eux de pouvoir jouer devant un public restreint, familial.

De plus, cette année l'école a proposé trois concerts : concert de Noël à Ceyrat, concert de printemps à Saint-Genès-Champanelle et

concert d'été à Aydat. Les élèves ont présenté des morceaux de musique suivis de concerts par les professeurs lors de ces rencontres appréciées du public venu encourager les jeunes musiciens.

L'école est dirigée par Béatrice Boissonnade et gérée par le SICAS, comité syndical composé de conseillers municipaux (2 titulaires et 2 suppléants pour chacune des trois communes).

L'école de musique est subventionnée par le Conseil général et par les 3 communes (à hauteur de 16.871€ pour notre commune).

Année scolaire 2011-2012 :

L'Ecole de Musique reprendra ses activités **lundi 12 septembre 2011.**

INSCRIPTIONS

A l'Espace Culture et Congrès de Ceyrat samedi 3 septembre 2010 de 14 heures à 16 heures, en présence des professeurs :

- permanence à Fontfreyde mercredi 31 août de 16 heures à 18 heures
- permanence téléphonique pour tous renseignements dès le 29 août de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures au 04 73 61 33 39

Pour plus de renseignements, s'adresser à Béatrice Boissonnade, directrice de l'Ecole de musique : 04 73 61 33 39 ou aux conseillers municipaux membres du SICAS : Maguy Barnerias, Nadine Imbaud titulaires ou Catherine Lenne, Guy Dellavedova suppléants.

■ Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale en assemblée générale

Les DDEN du département se sont réunis en avril pour leur assemblée annuelle, dans le gymnase de l'Institut Médico-Educatif de Theix.

Qui sont les DDEN ? Amis de l'école publique et laïque, désignés par l'Inspection académique pour 4 ans, après avis du Conseil départemental de l'éducation nationale.

Leur rôle ? Médiateurs entre l'Inspection académique et l'école, ils s'intéressent à la vie de l'école : effectifs, qualité des structures, équipements, transports scolaires, accessibilité et sécurité, moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Ils défendent les intérêts de l'école publique et laïque, œuvrent en toute occasion pour le bien-être des enfants au sein d'une école, toujours en harmonie avec les enseignants, les parents et les élus, et sont convoqués pour chaque Conseil d'école.

Combien de DDEN ? Un titulaire et un suppléant par école.

Présents à l'assemblée générale : Luc Delaunay, Inspecteur d'Académie, Anne-Marie Dolly, philosophe et ancienne professeure intervenant dans le cadre de la formation à l'Institut Uni-

versitaire de Formation des Maîtres à Clermont-Ferrand, Roger Gardes, maire de Saint-Genès et président du Parc, Alain Brochet, maire de Ceyrat et Conseiller général, Roger Lepetit, maire et Franck Serre, adjoint, d'Aydat, Michelle Clément adjointe à Chamalières, Jean-Pierre Pezant, maire de Chanozat, Pierre Martinet, Inspecteur départemental de la circonscription.

L'Union départementale et son président Guy Bonnemoy lancent un appel : rejoindre le groupe pour œuvrer en faveur de l'école publique et laïque.

La délégation de Ceyrat compte douze DDEN ; responsable Claude Gauthier.



Informations et renseignements :

Union Départementale des DDEN,
école Jean Jaurès,
14 rue Albert Mallet, Clermont-Ferrand.

■ Signature convention CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)



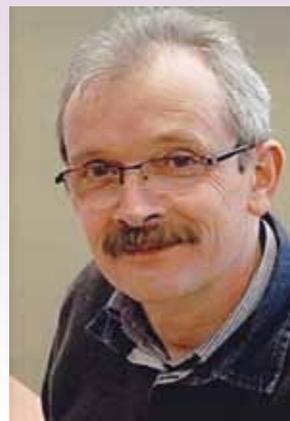
Dans le cadre du développement des relations entre la mairie de Saint-Genès-Champanelle et le CPIE, une convention de mise à disposition de la Maison des associations pour deux conférences annuelles du CPIE, a été signée le 9 juin 2011.

NOMINATION

Nous avons appris avec plaisir l'ordination dimanche 5 juin du Père François Fontlupt, vicaire épiscopal comme évêque de Rodez.

Le Père François était très connu et très apprécié sur notre commune où il habitait depuis six ans au presbytère de Saint-Genès, ce qui lui avait permis de tisser des liens avec de nombreux Champanellois.

Nous le félicitons pour sa brillante nomination et lui souhaitons bonne route vers l'Aveyron en espérant qu'il n'oubliera pas son passage à Saint-Genès-Champanelle où il sera toujours le bienvenu.



■ Action en faveur de l'amélioration de l'habitat privé - Pact-Arim

Une réunion d'information s'est déroulée à Saint-Genès le 31 mai, pour une présentation, des actions et des aides apportées pour l'amélioration à l'habitat, en présence de Roger Gardes maire, de nombreux élus municipaux, des artisans, professionnels de santé, service d'aide à domicile et animée par Martine Teullet de PACT Puy-de-Dôme (association service habitat).

DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL HABITAT (PLH) DE CLERMONT COMMUNAUTÉ DEPUIS 2009

une étude de besoins a été menée avec PACT Puy-de-Dôme, OPHIS et la participation de représentants de la commune qui s'est concrétisée par une convention entre l'Etat et Clermont Communauté.

CLERMONT COMMUNAUTÉ A DÉSIGNÉ UN PRESTATAIRE

PACT Puy-de-Dôme pour assurer les missions suivantes :

- Un service d'accompagnement personnalisé et gratuit pour l'usager, par un conseiller habitat du PACT pour simplifier les démarches
- Le montage des dossiers de demandes financières pour réaliser les travaux d'amélioration
- Un suivi avec la commune et tous les autres partenaires (services sociaux, caisse de retraite, CAF)

CE PROGRAMME VOUS CONCERNE SI :

Votre habitat ou votre patrimoine a plus de 15 ans
Vous êtes :

- Propriétaire du logement principal que vous habitez
- Locataire du parc privé
- Propriétaire d'un ou plusieurs logements à l'année
- Propriétaire d'un ou plusieurs logements inoccupés et dégradés

POUR QUEL TRAVAUX ?

Les travaux d'amélioration devront être exécutés par des artisans du bâtiment pour :

- Améliorer le confort du logement
- Réaliser des travaux d'économie d'énergie
- Adapter le logement au handicap
- Résoudre des problèmes de sécurité et de salubrité

AVEC QUELS FINANCEMENTS ?

- Subventions (ANAH, Clermont Communauté, Caisses de retraite, Conseil général)
- Eco prêt
- Crédit d'impôt
- TVA à taux réduit
- Avantages fiscaux en secteur locatif

Chaque cas est particulier.

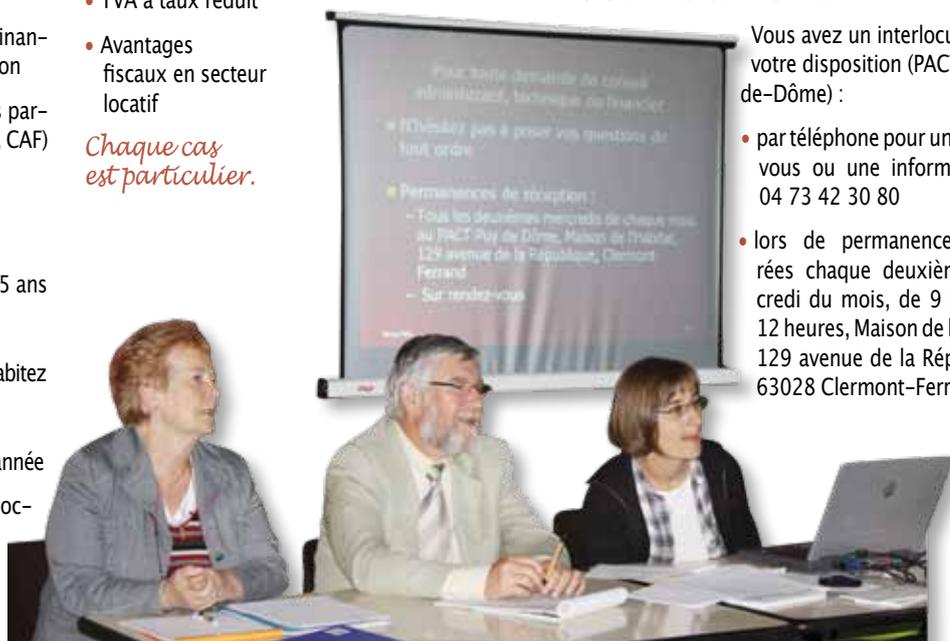
CONDITIONS D'OBTENTION DES AIDES :

- Ne pas avoir commencé les travaux.
- Pour les propriétaires occupant leurs logements : prise en compte des conditions de ressources ; possibilité d'aides renforcées pour les économies d'énergie.
- Pour les propriétaires louant leurs logements à l'année : les logements devront être conventionnés et de basse consommation énergétique.

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ GRATUIT, POUR SIMPLIFIER TOUTES VOS DÉMARCHES

Vous avez un interlocuteur à votre disposition (PACT Puy-de-Dôme) :

- par téléphone pour un rendez-vous ou une information au 04 73 42 30 80
- lors de permanences assurées chaque deuxième mercredi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures, Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63028 Clermont-Ferrand.



■ Médiathèque Chamfort

Bambin Bouquine : un projet initié par le Conseil général du Puy-de-Dôme pour sensibiliser les tout-petits au plaisir de la lecture, en créant des passerelles entre les professionnels du livre et de la Petite Enfance. Clermont Communauté et la commune de Saint-Genès-Champanelle ont été retenus pour participer à cette opération grâce à la présence de structures adaptées sur notre territoire: la médiathèque Chamfort et le service multi-accueil Graines de Genêts. Pendant 3 ans, le Conseil général proposera des formations de médiation autour du livre et les bibliothécaires proposeront des animations pour présenter et raconter des histoires. Les premières séances ont eu lieu à la médiathèque avec des Raconte-tapis autour de l'album « Le beau ver dodu » et un spectacle « Bébé Lili lit » mettant en scène de nombreux livres édités pour les tout-petits.



CONSEIL GÉNÉRAL

■ SATESE – Journée d'information

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) est un service du Conseil général. Il a pour mission le suivi et l'analyse des stations d'épuration de l'ensemble du département. Les techniciens du SATESE effectuent des prélèvements et des mesures afin de s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages.

Chaque année, le SATESE du Puy-de-Dôme organise une journée d'information à destination des employés de station d'épuration. Cette année, le 26 mai, elle s'est déroulée à Saint-Genès-Champanelle. Le thème de cette journée était : « **Le traitement des eaux usées domestiques par boues activées** », c'est-à-dire l'épuration des eaux usées par les micro-organismes.

Une trentaine de participants travaillant dans les stations d'épuration du Puy-de-Dôme ont participé à cette formation. Après une matinée studieuse avec présentation de ce procédé d'épuration, des modalités d'entretien et de gestion, sans oublier un rappel de la réglementation, l'après-midi a été consacrée à la réalisation de tests et différents relevés en ateliers. Cette journée a été aussi l'occasion de nombreux échanges entre exploitants.



Matinée théorique

*Après-midi :
exercices pratiques*



INRA



■ L'INRA a participé à la Semaine 21 de l'Agenda 21

La semaine d'animation autour de l'Agenda 21, fin mai, a été l'occasion de rencontrer plusieurs membres des équipes de recherche de l'INRA, ainsi que des retraités ayant exercé dans le domaine de la nutrition animale.

Yves Geay, ancien directeur de recherche est venu présenter un diaporama sur la biodiversité, dans la Maison des associations. Son métier lui a sans doute ouvert des horizons lui donnant l'envie de s'impliquer comme bénévole dans l'association Conservatoire des Espaces Naturels. Et c'est avec beaucoup de conviction qu'il véhicule à présent son opinion et sa vision de la biodiversité, à travers des soirées de conférences !

Une deuxième animation très intéressante, s'est déroulée sur le site d'élevage d'agneaux bio. C'est avec Yoann Thomas, Marc Benoît, Hervé Tournadre et Sophie Prache, que les notions de reproduction, d'alimentation, de consommation d'énergie, de gaz à effet de serre, de gestion des prairies, ont été abordées et explicitées aux visiteurs. Séance suivie ensuite sur l'espace au pied du puy de Berzet, appelé Observatoire de Recherches sur l'Environnement : Frédérique



Louault a ainsi complété le questionnement des auditeurs au sujet de l'alimentation animale et de l'écosystème prairial.

En compagnie d'Anne Farrugia de l'INRA et d'Eric Vallé du Parc des Volcans, lors d'une autre sortie, les plantes prairiales, médicinales ou comestibles, pour les hommes et les animaux, ont dévoilé quelques secrets ! Leçon à revoir pour les non connaisseurs !

La dernière séquence de la Semaine 21, s'est déroulée dans les environs proches de Saint-Genès et de Chatrat. Et les chemins empruntés pour écouter et apercevoir les oiseaux, Jean-Pierre Dulphy de la Ligue Protectrice des Oiseaux, les parcourait déjà quand il travaillait à l'INRA avant sa retraite !

Toutes ces personnes ont ouvert leur livre de connaissances et de synthèse de recherches, avec beaucoup d'enthousiasme, de savoir-faire et de pédagogie. Et les visiteurs de l'Agenda 21 ont énormément apprécié ces interventions de grande qualité.





■ Visite du centre de distribution du courrier

Factrices et facteurs répartissent les missives dans des casiers répertoriés et destinés à favoriser un travail efficace et un service public de proximité. La rapidité de la distribution dépend de cette étape de tri. Le départ des facteurs a lieu aux environs de 9 heures du matin.

Les facteurs ont à leur disposition, suivant les

distances à parcourir, des vélos, des vélos électriques, des motocyclettes, et bien sûr des voitures.

La commune de Saint-Genès-Champanelle est desservie par quatre tournées et quatre facteurs différents:

Jean-Pierre Lépineux : Nadaillat, Fontfreyde et Saint-Genès.

Stéphane Cougoul : Chatrat, Pardon, Beaune-le-Chaud et Laschamps.

Philippe Amblard : Champeaux, Thèdes, Manson.

Anthony Pénin : Theix, la Côte Rouge et Berzet.

A l'invitation de Nathalie Puyraimond, directrice d'établissement, Roger Gardes, Agnès Désènard, Guy Dellavedova, Christiane Barboiron, Guy Beybot et Alain Boudet ont visité, en mai, la Plateforme de distribution du courrier de Beaumont. Nathalie Puyraimond leur a présenté les structures destinées à réceptionner le courrier pour les communes de Beaumont, Ceyrat, Romagnat et Saint-Genès-Champanelle.

Dès 6h45, les facteurs trient courrier, lettres, journaux, imprimés et colis, adressés aux habitants de ces communes, réceptionnés dans une importante quantité de caisses jaunes. Environ 30.000 plis par jour, ont subi un premier tri à Lempdes, puis ils sont dirigés vers Cournon d'Auvergne, avant d'arriver à Beaumont, dont dépend notre commune.

Une adresse correctement indiquée sur l'enveloppe, permet de satisfaire pleinement les destinataires.

LIGNE 1 Identité du destinataire :
Civilité, Titre ou Qualité + Prénom et Nom

LIGNE 2 Complément d'identification du destinataire ou du point de remise :
N° d'appartement ou n° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage

LIGNE 3 Complément d'identification du point géographique :
Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment, Résidence...

LIGNE 4 N° et LIBELLE DE LA VOIE

LIGNE 5 LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION
(par exemple : poste restante, boîte postale, ...)

LIGNE 6 CODE POSTAL et LOCALITÉ DE DESTINATION

Toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos.

MONSIEUR JEAN DELHOURME
APPARTEMENT 2
ENTREE A BATIMENT JONQUILLE
25 RUE DE L EGLISE
CAUDOS
33380 MIOS

LES CONSEILS DU FACTEUR

- Préférer une boîte aux lettres normalisées labellisée NF
- Inscrire lisiblement les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- Placer la boîte aux lettres en bordure de propriété
- En cas d'emménagement, signaler au bureau de poste le plus proche la nouvelle adresse (Attestation Nouvel Occupant)

■ Pour améliorer l'accessibilité et la qualité de service

L'adresse garantit également à tout un chacun une plus grande accessibilité. L'amélioration de la desserte des habitants doit être un objectif commun aux différents acteurs du territoire afin que chaque administré ou client ait une adresse qui lui permette d'être reconnu par les différents services: secours, soins, dépannage, livraison, courrier, relevage de compteurs, etc.

Pour ce faire, il est indispensable que les acteurs de proximité et les collectivités locales coopèrent et travaillent ensemble sur l'adresse pour améliorer l'accessibilité et la qualité de service rendu aux administrés et aux clients.

■ La Poste de Saint-Genès-Champanelle

Un accueil personnalisé 6 jours/7 et une gamme complète de produits et services destinés aux particuliers et aux professionnels

Jean-Pierre Pauc et Laurent Bout vous accueillent au guichet du lundi au vendredi de 13h40 à 18 heures et le samedi matin de 8h45 à 12 heures pour toutes vos opérations postales et financières : envoi ou retrait de courrier et colis, service Chronopost, téléphonie, ouverture d'un compte bancaire ou d'un livret d'épargne...

Une équipe de conseillers spécialisés La Banque Postale est à votre disposition sur rendez-vous pour vos placements financiers ou la gestion de

vos patrimoine ainsi que pour étudier vos possibilités de crédit immobilier ou consommation.

Vous pouvez aussi désormais souscrire auprès de La Banque Postale une assurance habitation, voiture ou protection juridique.

Que vous soyez actif ou retraité, particulier ou professionnel, la Poste vous offre au quotidien un accueil privilégié et la mise en relation avec l'interlocuteur dont vous avez besoin.

HORAIRES D'ÉTÉ
DU 1^{ER} AU 19 AOÛT :
Ouverture l'après-midi à 15 heures
au lieu de 13h40

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office Champanellois



SAMEDI 10 SEPTEMBRE

De 14h00 à 18h00,
Maison des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous pouvez venir prendre contact,
vous inscrire et découvrir
toutes les activités proposées
sur la commune,
par les Associations sportives,
culturelles, humanitaires,
de loisirs et villageoises
adhérentes à
l'Office champanellois.

ET MARCHÉ DU TERROIR

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CHAMPANELLOISES, 2^E SEMESTRE 2011

SEPTEMBRE

Samedi 10
• **Office champanellois** - Forum des Associations

Samedi 10
• **Comité des Fêtes de Thèdes** - Concours de pétanque

Dimanche 11
• **Comité des Fêtes de Berzet** - Repas de village

Dimanche 11
• **Comité des Fêtes de Chatrat** - Vide grenier

Mercredi 14
• **Donneurs du sang** - Don de Plasma

Vendredi 16
• **Comité des Fêtes de Laschamps** - Assemblée Générale

Samedi 17
• **Comité des Fêtes de Laschamps** - Repas de village

Samedi 17 et dimanche 18
• **Municipalité et Office champanellois** Journées du Patrimoine

Vendredi 23
• **CPIE** - Conférence : "Construire en bois"

OCTOBRE

Samedi 1
• **Municipalité** - Agenda 21 - Parc des volcans - Promenade nocturne "Les bruits de la nuit"

Vendredi 7
• **Comité des Fêtes Fontfreyde** - Assemblée Générale
• **CPIE** - Conférence : "La vie des sols"

Vendredi 7
• **Donneurs du sang** - Assemblée Générale

Samedi 8 et dimanche 9
• **Les Enfants avant tout** - Expo vente + animations

Samedi 8 et dimanche 9
• **Bas'Art** - Rencontre d'Artistes

Samedi 29
• **Commission culture Mairie** - Les Automnales

Lundi 31
• **Comité des Fêtes de Thèdes** - Fête des enfants

NOVEMBRE

Samedi 5
• **Comité de Jumelage** - Assemblée Générale

Mercredi 16
• **Donneurs du sang** - Don du sang

Samedi 19
• **ADMR** - Soirée ADMR

Vendredi 25
• **Rallye Saint-Genès** - Assemblée Générale

Samedi 26
• **Rugby-Club** - Repas

DECEMBRE

Samedi 10
• **Pompiers** - Sainte Barbe

Dimanche 11
• **ADAS INRA** - Noël des Enfants

Mercredi 14
• **Donneurs du sang** - Don de Plasma

Samedi 17
• **AS Football** - Tournoi en salle

Dimanche 18
• **Comités des Fêtes et Office champanellois** Noël des enfants

Calendrier des manifestations établi par l'Office Champanellois d'après les informations communiquées par les associations ou relevées en mairie sur les registres de réservation de salles. Il est certainement incomplet et toujours susceptible de modifications.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Assemblée générale de l'ADMR

L'Assemblée générale de l'association locale s'est déroulée à Saint-Genès-Champagnelle mardi 24 mai 2011 en présence du président, de la directrice et du responsable financier de la fédération du Puy-de-Dôme.

Le rapport d'activité montre la stabilisation des interventions depuis 2 ans. En 2010, nous sommes intervenus chez 95 personnes, les salariées ont effectué 19.165 heures. L'association emploie 24 aides à domicile, dont 5 auxiliaires de vie sociale et une secrétaire administrative à mi-temps, avec un budget global de 349.574,54 € géré par l'association.

Si son rôle est de répondre aux demandes d'aide à la personne, de toute population (aide aux familles, aux malades, aux accidentés, aux handicapés) la majorité soit 90 % des interventions est effectuée auprès des personnes âgées, très souvent dépendantes.

L'association travaille en partenariat avec les professionnels de santé : médecins, infirmiers, service de soins infirmiers (SSIAD), hospitalisa-

tion à domicile (HAD), CCAS, services sociaux (assistantes sociales APA du Conseil général et des hôpitaux).

La présence de nombreux élus municipaux à cette assemblée générale, tout comme la subvention allouée chaque année par le CCAS et les travaux d'aménagement pour des locaux accessibles, montrent l'intérêt porté par la municipalité pour cette association.

Vous avez besoin d'aide : ménage, repassage, garde d'enfants, etc ...

**Vous pouvez contacter l'ADMR au :
04 73 87 30 72 ou 09 67 09 30 72.**

**Les horaires de permanence sont les suivants :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 17 heures, samedi de 9 heures à 12 heures.**

**Permanences téléphoniques avec portable :
06 84 76 38 99.**



■ Amicale Laïque de Notre Pays

Belle année pour l'Amicale laïque de Notre Pays ! Avec près de 500 adhésions, le dynamisme de la principale association multi activités de la commune se confirme. Son développement s'appuie sur des valeurs qui font tout son attrait : accessibilité, diversité, convivialité et respect. Grâce à des prix tirés au plus juste, tout Champanellois peut participer à une ou plusieurs activités. Les tarifs enfants sont une aide précieuse pour les familles. Ils permettent de profiter sans retenue d'une offre diversifiée. Avec des activités artistiques, manuelles et sportives, le choix est large et s'ouvre à tous les publics, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes. On dit souvent « de 7 à 77 ans » mais à l'Amicale cette année c'est « de

5 à 80 ans » ! Enfin compétition ou pas, l'idée est toujours de se faire plaisir tout en respectant camarades et adversaires. La fin ne vaut pas toujours les moyens.

Les enfants apprennent vite que tricherie, simulation et vocifération n'ont pas leur place sur une scène ou un terrain de sport.



C'est fidèle à ses valeurs que l'Amicale lancera un nouveau sport à Saint-Genès-Champagnelle à la prochaine rentrée scolaire. Pratique en salle aussi bien par les filles que les garçons, le basket permettra enfin à nos jeunes de pratiquer un sport collectif sans faire courir leurs parents hors de la commune. Pour commencer, cette activité sera ouverte aux filles et garçons en CM1 et CM2 en poussins le lundi, en 6^{ème} et 5^{ème} en benjamins le jeudi. Ils seront encadrés par une équipe mixant compétences sportives et pédagogiques.

En parallèle, l'Amicale continuera de développer ses activités mais nous en reparlerons dans un autre bulletin.



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Comité des fêtes de Laschamps UNE BELLE JOURNÉE QUAND MÊME...

Samedi 14 mai a eu lieu le barbecue de Laschamps pour la deuxième année consécutive. Malgré une météo assez médiocre (peut-être la moins belle journée de ce mois de mai) les habitants de Laschamps avaient répondu favorablement à l'invitation du Comité des fêtes. Nous avons donc pu nous retrouver dans une ambiance chaleureuse autour du grand barbecue, afin de faire cuire les viandes apportées par chacun; le comité ayant

préparé l'apéritif, les salades, et la traditionnelle pompe aux pommes cuite au four du village, ainsi qu'un belle fournée de pain.

Ces événements sont toujours une occasion agréable de se retrouver entre habitants, et souvent propice à des discussions, des échanges, et des rencontres, que nos vies modernes et actives rendent difficiles au quotidien. Nous encou-

rageons donc tous les habitants des villages à participer à ces petites réunions organisées par vos comités des fêtes respectifs; car si de prime abord on est toujours un peu réticent ou inquiet lorsque qu'il faut discuter avec des gens que l'on ne connaît pas, on s'aperçoit à la fin de la journée que ces échanges auront été fort enrichissants ou au moins bien agréables.



Inauguration de l'enseigne du four de Manson



Apéritif avant le repas annuel

■ Comité des fêtes de Manson

Comme depuis plusieurs années déjà, les Mansonnais ont répondu en nombre à l'attrait d'une journée autour du four du village. En ce dimanche de mai, autour des bénévoles du comité des fêtes, de leur présidente Marie-Claude Aguerre, et d'un groupe d'amis venus de Creuse, environ 160 personnes ont partagé le repas cuit dans le four, dans une ambiance ensoleillée.

COMITÉ DES FÊTES DE THÈDES



Un vide-grenier : une première pour le comité des fêtes du village de Thèdes.

Dimanche 22 mai, le soleil était au rendez-vous pour accueillir étals, visiteurs et bénévoles sur la place entourant le tertre et sa chapelle.

■ Comité des fêtes de Berzet

Cocktail festif autour du four :

- Jeux, animations musicales, pains croustillants et brioches dorées !
- Convivialité et longues tablées avec des plats échangés et dégustés entre villageois.

Inauguration de l'enseigne du four de Berzet



Participation des enfants à la fête du four

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Le RCSGC en promotion d'honneur pour la saison prochaine

Pour la première fois de son existence, l'équipe sénior de rugby de Saint-Genès-Champanelle accède à la promotion d'honneur. Pour la troisième saison en première série, l'objectif du président Babault était clair dès le mois de septembre: la montée en promotion d'honneur. C'est chose faite. Au terme d'une saison difficile, où le classe-

ment du haut de tableau était très serré, l'équipe une, entraînée par Thierry Grollet, s'est hissée à la deuxième place synonyme d'accession au niveau supérieur. Il fallut attendre la dernière journée du championnat et la défaite de Saint-Bonnet à Combronde pour que le rêve prenne forme. Avec 13 victoires pour 5 défaites, Saint-Genès se

place derrière Brives-Charensac. En demi-finale du championnat d'Auvergne à Saint-Pourçain, les verts et blancs chutent face à Combronde. En 32^{ème} de finale de championnat de France, Saint-Genès a laissé passer sa chance d'accéder au deuxième tour en perdant face à Belley 20 à 10 au terme d'un match qui laissera quelques regrets.



A noter le bon comportement des joueurs de l'équipe réserve qui, malgré leur 3^{ème} place (sur 5) au classement, ont montré de bonnes choses. L'accession de l'équipe 1 en promotion d'honneur va leur permettre de jouer tous les week-ends et de progresser puisqu'il y a une compétition officielle pour les équipes réserves, en promotion.

Les cadets, qui évoluaient en championnat Teuilière B, finissent à la 6^{ème} place sur 7, avec 3 victoires pour 7 défaites.

Les juniors ont eu une saison pénible et terminent à la dernière place du difficile championnat Balandrade.

**LE CONCOURS
DE PÉTANQUE
DU CLUB
A LIEU
CETTE ANNÉE LE
SAMEDI 9 JUILLET
AU COMPLEXE
SPORTIF DÈS
14 HEURES
VENEZ NOMBREUX !**

■ École de rugby – Champion d'Auvergne

Cette saison se termine sur un résultat exceptionnel de l'école de rugby, en effet l'équipe fanion des moins de 15 ans remporte l'Oval'team qui correspond à un titre officiel de Champion d'Auvergne. Après une saison régulière très encourageante les U15 ont confirmé lors du tournoi final sur les installations de l'ASM aux Gravanches en battant les équipes de Thiers, Moulins et Vichy encore invaincues.

Par ailleurs les équipes U13, U11 et U9 se sont fort bien comportées lors des tournois de la sai-

son en figurant régulièrement aux places d'honneur et tout particulièrement en finale du Challenge Audebert à Cournon avec deux places de deuxième et une place de troisième.

Pour son dixième anniversaire le regroupement des écoles de Rugby de l'Artière récolte les fruits du travail engagé depuis toutes ces années. A noter aussi la participation de jeunes formés au club, à la montée en Promotion d'honneur de l'équipe une.



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Association des Parents d'Elèves

L'APE (Association des Parents d'Elèves), est une association à laquelle adhèrent 18 familles de parents d'élèves.

Elle a pour mission d'entreprendre des actions

visant à faire le lien entre les parents, avoir un rôle social et humain, organiser des festivités où les bénéfices sont reversés au groupe scolaire « Les Volcans ».

Notre première action pour cette année scolaire a été l'opération « chocolats de Noël », qui comme l'an passé, a remporté un véritable succès auprès des familles de la commune.

L'autre temps fort de l'APE, a été la Braderie du 17 avril dernier.

Les exposants ont donné à cette journée une saveur conviviale et chaleureuse, ils étaient au nombre de 69 originaires de la commune de Saint-Genès-Champanelle et des communes avoisinantes.

Au programme buvette/snack, maquillage pour enfants, tresses indiennes pour ces demoiselles, et tombola qui a remporté un vif succès grâce à la participation des artisans et commerçants de Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle. Nous les remercions grandement d'avoir contribué à la réussite de la braderie.

Nous remercions également le théâtre « la Bulle » et la troupe d'adolescents pour leur prestation.

Cela a été pour les bénévoles de l'association, un plaisir de mettre à jour ces 2 actions qui permet-



tront d'aider l'équipe enseignante de l'école maternelle et élémentaire dans leurs différents projets.

Nous espérons, parents, vous retrouver fidèles au rendez-vous de la rentrée 2011/2012 car nos actions ne peuvent continuer sans vous.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'APE, vous pouvez contacter dès à présent Virginie HERNANDEZ au 04 73 87 31 17, email : ape.stgenes@laposte.net.

■ Une affaire de chœurs

La saison 2010-2011 du chœur Campanelle s'est achevée samedi 4 juin à la Maison des associations de Saint-Genès-Champanelle par une soirée musicale et festive réunissant non seulement les choristes de notre commune mais aussi leurs 40 invités suisses, en présence de nos élus.

A l'occasion du week-end de l'Ascension, le chœur d'hommes d'Orbe-Montecherand a rendu la visite que Campanelle lui avait faite en 2010 à Orbe, au pied du Jura suisse. Ce voyage a permis aux 40 choristes d'apprécier notre région et de déguster nos spécialités. Ils se sont produits en concert le vendredi 3 juin dans la Basilique Notre Dame d'Orcival, devant un public curieux de découvrir une formation peu courante en France. Les chanteurs ont interprété un répertoire comprenant à la fois des chants traditionnels suisses, de la liturgie orthodoxe, des airs classiques et de la chanson française, au grand plaisir des personnes venues les écouter.

Le chœur d'hommes et les choristes de Campanelle se sont retrouvés pour un concert commun samedi 4 juin dans la Maison des associations. En première partie, Campanelle a réalisé une prestation variée acclamée par le public venu nombreux et s'est vue réclamer un bis pour le chant de Jean Ferrat sur un poème de Louis Aragon: «La complainte de Pablo Neruda». Les choristes suisses ont assuré une deuxième partie reprenant des airs chantés à Orcival, provoquant la même émotion et le même enthousiasme que vendredi soir. Une surprise attendait le public auvergnat: une interprétation de la chanson des Fiancés d'Auvergne dans une version arrangée à leur façon, plutôt humoristique et qui a fait l'objet d'un bis, soutenu par la salle qui s'était mise à chanter !

Pour terminer le concert dans un esprit de partage et de fraternité, 70 choristes suisses et français ont entonné deux chants qui ont fait vibrer tous les présents par la puissance et la chaleur des voix en harmonie.

La soirée s'est poursuivie autour d'un verre offert par la municipalité et d'un repas organisé avec brio par les chanteurs de Campanelle. Les chants se sont bien sûr poursuivis tout en mangeant: Jeanine, doyenne du chœur, a interprété son rituel chant « la Yoyette ». Sur des airs de musique traditionnelle, Dominique Daron et Jacques Roux ont réussi le tour de force de faire se lever et danser quelques chanteurs suisses, avec le concours des chanteuses auvergnates.

Suisses et auvergnats se sont quittés à une heure tardive sur la promesse de se revoir un jour pour partager à nouveau de bons moments.

Concert dans la Maison des associations de Saint-Genès-Champanelle

Voilà le genre de plaisir que peut apporter la musique, alors, si le Chœur vous en dit ...

La chorale recherche choristes et surtout ténors et basses pour sa nouvelle saison

Contact : Jean-Claude Darrigrand

Tél : 04 73 62 10 12

Concert dans la Basilique d'Orcival



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Auvergne Mainpat Tibet



Ravitaillement dans les pnyx

La huitième marche pour la Paix et pour un Tibet libre a bien eu lieu dimanche 15 mai à Saint-Genès-Champagnelle.

Quand je dis « a bien eu lieu », c'est qu'en 2010, elle avait été annulée faute de volontaires pour assurer tout le travail indispensable à sa réussite.

Il y avait donc un challenge chez Auvergne Mainpat Tibet, pour qui cette manifestation est vitale dans sa mission d'aide aux réfugiés de Mainpat.

Donc, sous la houlette de Jean-Pierre Antignac et d'Alain Boudet, les troupes respectives se sont serrées les coudes pour, d'abord, coucher sur le papier les circuits et les moyens à mettre en œuvre.

Ensuite, il a fallu passer à l'action : Ah ! la journée

du samedi 14 mai avec ses averses de pluie, ses rafales de vent, les pantalons mouillés jusqu'à la taille et les chaussures transformées en pataugeoires ! Ceux qui ont balisé les circuits, monté les barnums, ne sont pas prêts de l'oublier. Mais le travail a été fait, et bien fait. Les mêmes se coltineront d'ailleurs le travail inverse, le dimanche soir, sous des cieux plus cléments.

Est-ce le fait de la dégradation du temps, après un début de semaine digne d'un mois d'août, est-ce la suppression de l'année dernière, il y avait 50 % de marcheurs en moins cette année : lassitude des sportifs ? Grand nombre de marches régionales ce dimanche-là ?... à voir...

Quoi qu'il en soit le défi a été relevé dans la joie, la bonne humeur et la solidarité.

Merci à toutes celles et tous ceux de l'Office champagnellois pour leur aide si précieuse et si efficace.

Merci à la municipalité de Saint-Genès-Champagnelle dont la fidélité à notre cause devient légendaire.

Le samedi soir, il y avait une conférence projection à la Maison des associations: elle avait pour thème « Sur la route de Lhassa à Kathmandu, chronique d'un Tibet confisqué ».

Vingt personnes y assistaient: c'est peu par le nombre, c'est beaucoup par l'intérêt porté par eux à la situation dans ce coin oublié du monde, pourtant cinq fois grand comme la France !

Le président d'AMT : Michel Bony



■ Les Enfants Avant Tout

En avril, dans la salle de Chatrat, Nadine Martin, responsable locale de l'association « Les Enfants Avant Tout » avait invité les bénévoles et des parents ayant adopté ou en attente d'adoption pour dresser un bilan régional de l'année écoulée. Témoignages, projets d'aide ou d'adoption, actions

et manifestations pour collecter des fonds, étaient à l'ordre du jour pour cette association soutenant plusieurs orphelinats en Haïti, Éthiopie ou Rwanda.

Contact: Nadine Martin 06 12 79 37 27.

Site à consulter: www.lesenfantsavanttout.net



Mathilde et son co-équipier

■ Espoir et Solidarité

Vendredi 13 mai : rencontre avec les adhérents : assemblée générale extraordinaire avec modification des statuts, en présence de Roger Gardes, maire, Guy Dellavedova adjoint à la vie associative, Agnès Désènard, adjointe à la vie scolaire et sociale, Alain Boudet président de l'Office champagnellois. Christine Sahed, trésorière de l'association trace la situation financière de l'association : dernière échéance pour la reconstruction d'une école au Sri Lanka ; don en faveur de la collecte pour Haïti avec « Les Enfants Avant Tout » ; spectacle puis versement à l'association « Ocre Rouge » pour la construction de 2 classes à Mahajaga à Madagascar et à Mathilde et Denis, étudiants de la commune participant à l'action « 4L Trophy » ayant pour objectif de porter du matériel scolaire dans le sud marocain.

L'association Espoir et Solidarité continuera dans son objectif : venir en aide aux démunis. Elle remercie toutes les personnes présentes lors des manifestations et pour leurs dons. Elle tient à souligner le contact pris avec « Electriciens Sans Frontières » qui ont, à l'occasion de leur déplacement et de leur séjour à Madagascar, réalisé l'évaluation des besoins des structures soutenues par « Ocre Rouge ».

ACTIONS HUMANITAIRES ET CARITATIVES ET FONCTIONNEMENT :

Mardi 10 mai : ouverture de l'urne pour la collecte pour le Japon, à la mairie, en présence de Mme et Mr Ono, musiciens japonais et habitants de Laschamps, de Roger Gardes, d'élus. 800 € sont remis à Gérard Montmasson de La Croix Rouge Française. Cette somme sera reversée à la Croix Rouge Japonaise.



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Association pour le don du sang UNE MÉDAILLE POUR LA PRÉSIDENTE



Mireille Bullo et Huguette Julien

Mireille Bullo, présidente de l'association des donneurs de sang bénévoles de la commune a reçu la « Croix d'officier du Mérite du sang ».

Huguette Julien, présidente départementale des donneurs de sang bénévoles lui a remis cette médaille, en présence de Jean-Louis Hugond, coordinateur de secteur.

Roger Gardes, maire, Guy Dellavedova, adjoint à la vie associative, Alain Boudet, conseiller délégué, ainsi que les membres de l'association locale ont assisté à cette cérémonie.

LES PROCHAINES COLLECTES

SANG TOTAL

Le mardi 19 juillet de 16h30 à 19h30

PLASMA

Le mercredi 14 septembre 8 heures à 12h15*

* Sur rendez-vous au 06 65 44 35 46 Mireille Bullo ou à l'EFS au 04 73 15 20 20

LES VOYAGEURS AU GRAND CŒUR

Après le Laos et le Cambodge, Marion Dumas et Julien Leblay passent la frontière thaïlandaise où ils sont frappés par l'accueil chaleureux et hospitalier des thaïlandais.

Tous nos encouragements pour la suite de leur voyage. Les bénévoles de l'association comptent sur eux pour promouvoir le don de sang.

Bonjour à toutes et à tous,

Nombreux sont ceux parmi vous qui nous suivent et qui continuent de nous envoyer des messages d'encouragement. Nous vous en remercions, même si nous sommes parfois un peu longs à vous répondre... Après 13.782 kilomètres (un peu plus lorsque vous lirez ces lignes), nous prenons le temps de vous écrire depuis Ko Tao, petite île paradisiaque du sud de la Thaïlande. Eau chaude et limpide, fonds marins exceptionnels, tout ici est fait pour corrompre les cyclovoyageurs ! Après trois mois intenses en Inde, nous sommes arrivés fatigués en Asie du sud-est. De Bangkok nous sommes remontés au nord du pays pour rejoindre le Laos, pays que nous avons traversé du nord au sud (avec beaucoup d'ennuis) pour arriver au Cambodge. Nous avons ensuite longé le Mékong sur de magnifiques pistes de terre ocre pour arriver à Phnom Phen, la capitale. Là, deux événements majeurs nous attendaient... Tout d'abord nous avons retrouvé un ami auvergnat arrivant tout droit de notre chère région et c'est sur les rives du Mékong que nous avons pu déguster un merveilleux Saint-Nectaire accompagné de vin rouge !!! Un peu d'Auvergne, il n'y a que ça de vrai pour redonner le moral aux troupes ! Grâce au Rotary Club de la ville et le centre national de transfusion, nous avons pu réaliser une très belle action de sensibilisation au don du sang. Action largement suivie au niveau national par de nombreux médias. Ce jour-là, 40 personnes sont venues donner leur sang, ce qui est beaucoup pour un pays qui ne compte que 30% de dons volontaires. C'est avec beaucoup de joie que nous avons pu, nous aussi, donner notre sang. Le Cambodge est un pays où malheureusement beaucoup de gens ne peuvent être sauvés par manque de donneurs de sang. Nous sommes ensuite allés visiter les fameux temples d'Angkor dont nous vous parlerons encore et Angkor... Puis nous sommes revenus à Bangkok pour nous diriger vers le sud du pays.

Rassurez-vous, après quelques jours de pause, nous quittons l'île ce soir et remettons le cap au sud. Nous pensons être en Malaisie début juin, puis ce sera Singapour et l'Indonésie. De Bali nous volerons vers l'Australie puis début septembre vers la Nouvelle-Zélande, où nous ne voulons surtout pas manquer la coupe du monde de rugby !!!

D'ici là, nous vous rappelons que la journée mondiale du don du sang aura lieu comme chaque année le 14 juin. Nous comptons sur vous pour que cette journée soit une réussite. En France, comme partout dans le monde, les besoins en sang ne cessent d'augmenter. Seule la solidarité de chacun permet de combler les manques.

Avec nos plus chaleureuses pensées.

Marion & Julien



Bravo, vous voulez donner
votre sang !

LES ÉTAPES DU DON :

• L'accueil

Une secrétaire de l'EFS enregistre votre dossier et vous remplissez un questionnaire pré-don.

LE PARCOURS DU DONNEUR

• L'entretien médical

Un médecin de l'EFS vous reçoit et vérifie que vous êtes apte à donner. L'entretien est protégé par le secret médical.

• Le don

Un(e) infirmier(e) prélève votre sang, la durée du prélèvement varie entre 10 et 90 minutes selon le type de don que vous faites.

• La collation

Après votre don, les bénévoles de l'association pour le don de sang de Saint-Genès-Champagnelle vous offre une collation pour que vous puissiez vous reposer, vous hydrater et vous restaurer. C'est une étape essentielle et impérative pour une bonne récupération !

Aucun substitut de synthèse n'existe pour les produits sanguins. Ils sont irremplaçables et nécessaires pour sauver des vies.

A VOTRE SERVICE

■ Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 – Fax : 04 73 87 38 60

Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.com

Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.com

Lundi : 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

**En dehors des heures d'ouverture
et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02**

■ Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

■ Permanence des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désènard, 1^{ère} adjointe,

Affaires sociales et scolaires.

Reçoit **mardi** matin et **jeudi** de 17h à 18h

socialscolaire.sgc@orange.fr

Yves Chauvet, 2^{ème} adjoint,

Finances, développement économique et touristique, forêts.

finances.sgc@orange.fr

Elisabeth Jeannel, 3^{ème} adjointe,

Urbanisme, aménagement de l'espace, agriculture.

Reçoit **mardi** de 16h à 18h ou sur rendez-vous

urbanisme.sgc@orange.fr

Daniel Simonneau, 4^{ème} adjoint,

Travaux, voirie, hygiène et sécurité.

Reçoit **mardi après-midi** et **samedi matin**

voirietravaux.sgc@orange.fr

Nadine Imbaud, 5^{ème} adjointe,

Développement durable, Agenda21, petit patrimoine, jeunesse.

Reçoit **mardi** de 16h à 17h, et **samedi** sur rendez-vous

environnement.sgc@orange.fr

Guy Dellavedova, 6^{ème} adjoint,

Vie associative.

associations.sgc@orange.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, Communication, bulletin municipal, sapeurs pompiers

bmstgenes@orange.fr

Christophe Vial, Réseaux eau et assainissement

Maguy Barnérias, Culture

Gilles Garraud, Budget, ressources humaines, personnel communal

■ Permanence du conseiller général

Alain Brochet, Conseiller général reçoit en mairie de Saint-Genès-Champanelle le 3^{ème} lundi de chaque mois de 16h à 17h30 sur rendez-vous.

Les permanences sont annoncées quelques jours avant dans La Montagne et les rendez-vous sont pris au 04 73 61 57 06.

■ Services sociaux

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :

En mairie les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 14h à 16h.

A la circonscription de l'agglomération clermontoise (antenne de Beaumont)

30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72

Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès

de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac 04 73 15 06 72

Mission Locale pour l'emploi des jeunes :

143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural

..... 04 73 87 30 72

admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat)

..... 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière

..... 04 73 61 46 47

POINT INFO SENIORS

..... 04 73 87 40 53

■ Services divers

SMGF

(Syndicat mixte de gestion forestière) – smgf.sgc63@orange.fr

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

04 73 62 60 64

Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96

Primaire 04 73 87 31 57

IME 04 73 87 35 17

Halte-garderie et garderie périscolaire 04 73 87 00 95

Restaurant d'enfants 04 73 87 37 70

Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

LA POSTE DE SAINT-GENÈS

..... 04 73 87 35 00

Du lundi au vendredi de 13h40 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h

Levée du courrier 15h30 en semaine, 12h le samedi

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampanellois.fr

Courriel : contact@officechampanellois.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE

CEYRAT/ST-GENÈS-CHAMPANELLE

04 73 61 53 23 – 04 73 87 30 89

www.si-ceyratstgenes.fr

Courriel : contact@si-ceyratstgenes.fr

SICAS

(Ecole intercommunale de musique).....

■ Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38

Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@agglo-clermont.fr

Michèle Meillerand – Elouan Imbeaud-Lesage

Horaires d'ouverture :

– mardi de 14h à 18h

– mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

– vendredi de 14h à 18h

– samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

A VOTRE SERVICE

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 73 87 31 47

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 73 74 31 00

www.clermontcommunaute.net

MOOVICITÉ 0810 63 00 63

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1^{re} prise en charge) à **9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1^{re} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :

- Composer le N° Azur : 08 10 630 063 (prix d'un appel local).
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

■ En cas d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

MAISON MÉDICALE

Impasse du Rejalet - Theix

Dr Jean-Bernard DUBOIS - Médecine générale 04 73 87 37 64

Dr Nadine EGRET-BERAUD - Médecine générale 04 73 87 39 63

Dr Emmanuelle QUIBANT - Médecine générale 04 73 87 39 63

Dr Pascale BORDERON-REVIRON - Dentiste 04 73 87 37 60

Nathalie MALBOT - Infirmière 04 73 87 01 37

Grégory PASSET - Infirmier 04 73 87 01 37

Pierre PALHEIRE - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Sébastien ROY - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Karine CAUVIN - Pédicure-Podologue 04 73 88 53 12

INFIRMIER :

Mme RAJOT-GRAS (Ceyrat) 04 73 61 49 10

PHARMACIEN :

Mme Françoise LOINTIER (Theix) 04 73 87 36 68

GARDE CHAMPÊTRE :

gardechampetre.sgc@orange.fr